



Baromètre Atradius des pratiques de paiement

Enquête sur les comportements de
paiement des entreprises internationales

Résultats Été 2009

Sommaire

1	Conception de l'enquête	5
1.1	Contexte général de l'enquête	5
1.2	Objectifs de l'enquête	5
1.3	Structure de l'enquête	6
1.4	Perspectives en matière d'évaluation des pratiques de paiement	6
1.5	Etendue de l'enquête	7
1.6	Aperçu de l'échantillonnage	8
2	Résultats clés.....	10
2.1	Synthèse	10
2.2	Résultats clés - Belgique	14
2.3	Résultats clés - France	15
2.4	Résultats clés - Allemagne	16
2.5	Résultats clés - Grande-Bretagne	17
2.6	Résultats clés - Italie	18
2.7	Résultats clés - Pays-Bas	19
2.8	Résultats clés - Espagne	20
2.9	Résultats clés - Suède	21
2.10	Résultats clés - Danemark	22
2.11	Résultats clés - Irlande	23
2.12	Résultats clés - Suisse	24
2.13	Résultats clés - Autriche	25
2.14	Résultats clés - Pologne	26
2.15	Résultats clés - République tchèque	27
2.16	Résultats clés - Australie	28
2.17	Résultats clés - Chine	29
2.18	Résultats clés - Hong Kong	30
2.19	Résultats clés - Etats-Unis	31
2.20	Résultats clés - Canada	32
2.21	Résultats clés - Mexique	33

3	Résultats en détail.....	34
3.1	Délai de paiement contractuel	34
3.2	Délai de paiement contractuel - évolution	35
3.3	Différenciation des délais de paiement	36
3.4	Différenciation des délais de paiement - évolution.....	37
4	Les pratiques de paiement sur le marché intérieur.....	38
4.1	Evaluation des pratiques de paiement au niveau national.....	38
4.2	Evaluation du comportement de paiement au niveau national - évolution	39
4.3	Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux nationaux..	40
4.4	Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux nationaux - évolution.....	41
4.5	Délai de règlement: délais de paiement vs. délai de règlement au niveau national	42
4.6	Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux nationaux.....	43
4.7	Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux nationaux - évolution	44
4.8	Défauts de paiement: non-paiement de créances domestiques	45
4.9	Défauts de paiement: non-paiement de créances domestiques - évolution	46
5	Les pratiques de paiement des entreprises étrangères.....	47
5.1	Evaluation des pratiques de paiement des entreprises étrangères ...	47
5.2	Evaluation des pratiques de paiement des entreprises étrangères - évolution	48
5.3	Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux étrangers	49
5.4	Délai de paiement: évaluation des partenaires commerciaux étrangers - évolution	50
5.5	Délai de règlement: délai de paiement vs. délai de règlement des entreprises étrangères	51
5.6	Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux étrangers	52
5.7	Retards de paiement: perception des partenaires commerciaux étrangers - évolution	53
5.8	Défauts de paiement: non-paiement dû à des partenaires commerciaux étrangers.....	54
5.9	Défauts de paiement: non-paiement dû à des partenaires commerciaux étrangers – évolution.....	55

6	Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux	56
6.1	Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux	56
6.2	Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux - évolution	57
6.3	Auto-perception par rapport à une perception externe	58
6.4	Le délai de règlement évalué par les partenaires commerciaux internationaux	59
6.5	Le délai de règlement évalué par les partenaires commerciaux - évolution	60
6.6	Les retards de paiement observés par les partenaires commerciaux internationaux	61
6.7	Défauts de paiement: non-paiement de créances internationales....	62
7	Personnes de contact chez Atradius	63

1. Conception de l'enquête

1.1 Contexte général de l'enquête

Il est essentiel que les entreprises qui exportent aient connaissance des comportements de paiement de leurs clients potentiels. Les décisions stratégiques prises dans l'ignorance d'une pratique de paiement particulière et de l'évolution des tendances dans ce domaine peuvent engendrer de sérieux problèmes de trésorerie. Aucune entreprise n'échappe aux risques inhérents au commerce international: de grandes entreprises réputées sont particulièrement exposées aux comportements de paiement défectueux en raison du volume de leurs transactions internationales, tandis que les petites entreprises qui commencent à exporter apprennent souvent à leurs dépens, dès qu'elles s'engagent à l'international, qu'elles ont mal évalué le comportement de paiement de leurs partenaires internationaux.

C'est pourquoi Atradius mène régulièrement des enquêtes sur le comportement de paiement des entreprises dans un certain nombre de pays. Ses conclusions sont publiées dans le *Baromètre Atradius des pratiques de paiement*. Depuis son lancement en 2006, lorsque 1.200 entreprises furent interrogées dans six pays européens pour connaître leur point de vue sur leurs entreprises partenaires, le *Baromètre Atradius des pratiques de paiement*, qui paraît deux fois l'an, a élargi d'année en année son champ d'investigation. En 2008, le Danemark, la Suède et l'Espagne ont été intégrés dans l'enquête, qui recense en l'occurrence les opinions de 1.800 entreprises dans neuf pays européens.

Nous publions à présent la deuxième enquête de l'année 2009 et la sixième de la série, portant cette fois sur vingt pays, y compris la Suisse, l'Irlande, l'Autriche, la Pologne, la République tchèque, le Canada, les États-Unis, le Mexique, l'Australie, Hong Kong et la Chine. 3.500 entreprises implantées dans ces vingt pays ont été interrogées pour la publication de ce numéro.

1.2 Objectifs de l'enquête

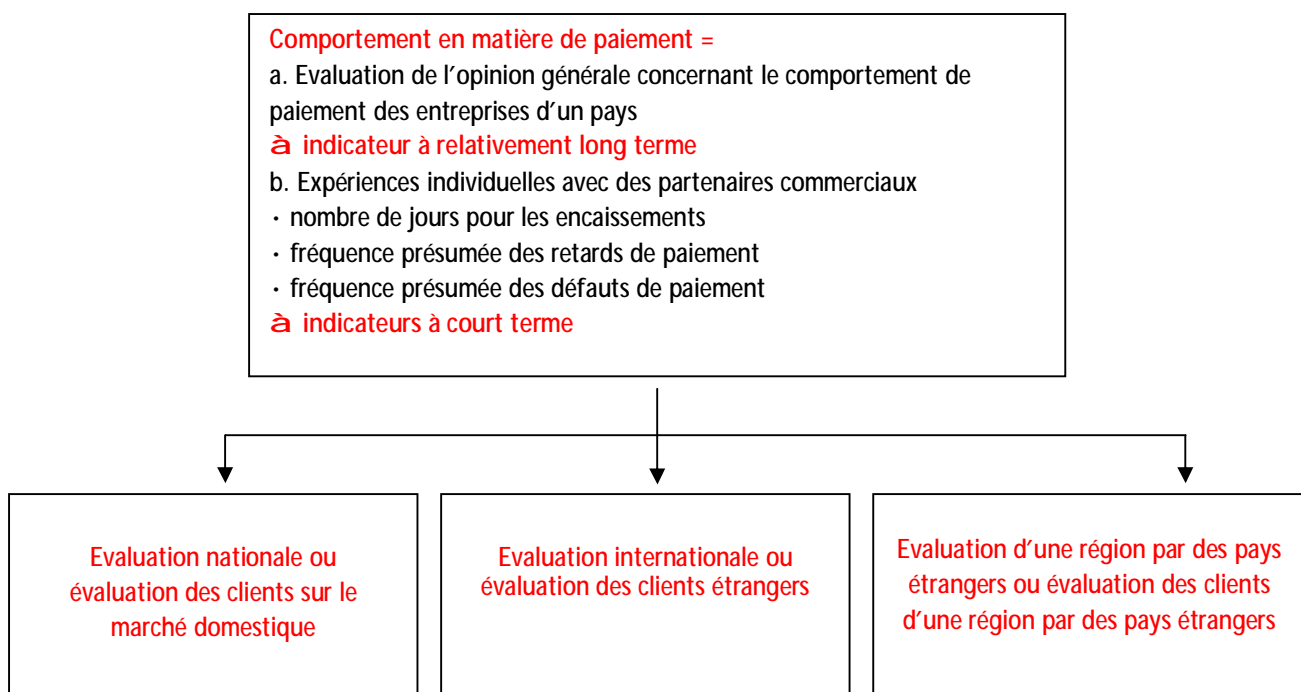
Le Baromètre Atradius des pratiques de paiement poursuit les objectifs suivants:

1. Déterminer objectivement un indice comparable concernant le comportement de paiement: le nombre de jours qu'attend en général un partenaire commercial avant de payer.
2. Déterminer un indice psychologique du comportement en matière de paiement: quelles sont les attentes et correspondent-elles à la réalité ?
3. Établir la fréquence avec laquelle des événements critiques se produisent (par exemple: retards de paiement, non-paiement) avec des partenaires commerciaux dans différents pays.
4. Comparer le comportement de paiement durant des périodes spécifiques: comment le comportement de paiement évolue-t-il dans différents pays ?

1.3 Structure de l'enquête

1. Identification de la personne de contact appropriée au sein de l'entreprise, chargée de la gestion des comptes clients
2. Identification du domaine dans lequel l'entreprise interrogée exerce son activité et détermination de la taille de l'entreprise en question
3. Vérification des secteurs et des pays avec lesquels l'entreprise est en relation d'affaires
4. Evaluation des données générales disponibles concernant les comportements en matière de paiement:
 - n délai de paiement fixé (en nombre de jours);
 - n différenciation des conditions de paiement par entreprise partenaire
5. Evaluation des comportements en matière de paiement sur le marché domestique:
 - n évaluation globale des comportements en matière de paiement des entreprises sur leur marché domestique
 - n délai (en nombre de jours) dans lequel les factures sont payées
 - n fréquence des retards de paiement et/ou des défauts de paiement
6. Evaluation du comportement en matière de paiement des entreprises partenaires étrangères (pour chaque pays avec lesquels il existe des relations d'affaires):
 - n évaluation globale des comportements en matière de paiement des entreprises étrangères
 - n délai (en nombre de jours) de règlements des factures
 - n fréquence des retards de paiement et/ou des défauts de paiement

1.4 Perspectives en matière d'évaluation des pratiques de paiement



1.5 Etendue de l'enquête

Population de base

- L'enquête a porté sur des entreprises de vingt pays (Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, République tchèque, Danemark, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Hong Kong, Irlande, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Suède, Suisse et États-Unis)
- Les entretiens concernant la gestion des comptes clients ont eu lieu avec les personnes en charge de ces questions

Processus de sélection

- Enquête internet: les entreprises ont été sélectionnées et contactées via un panel internet international
- Au début de l'interview, la procédure et le recensement des coefficients ont été examinés avec les personnes interviewées

Echantillon

- n=3.538 personnes au total ont été interviewées (soit approximativement n=150-200 personnes par pays)
- Dans chaque pays, un coefficient a été défini grosso modo d'après trois catégories de secteurs et deux catégories de taille d'entreprise.

Interviews

- Interviews individuelles de 12 minutes environ gérées par internet
- Périodes des interviews : 13/07/2009 – 04/08/2009

1.6 Aperçu de l'échantillonnage

Pays (n=3.538)	n	%
Pays-Bas	209	6%
Belgique	195	6%
France	203	6%
Allemagne	204	6%
Royaume-Uni	208	6%
Italie	211	6%
Suède	151	4%
Danemark	150	4%
Espagne	212	6%
Irlande	154	4%
Suisse	161	5%
Autriche	167	5%
Pologne	149	4%
République tchèque	152	4%
Australie	168	5%
Chine	162	5%
Hong Kong	162	5%
Etats-Unis	210	6%
Canada	156	4%
Mexique	154	4%
Chiffre d'affaires (n=3.538)	n	%
1-10 millions d'euros	1.392	39%
Plus de 10 millions d'euros	2.146	61%
Secteur économique (n=3.538)	n	%
Entreprises manufacturières	894	25%
Commerce de gros/commerce de détail/Distribution	1.155	33%
Services	1.489	42%
Fonction dans l'entreprise (réponses multiples, n=3.538)	n	%
Expert-comptable	891	26%
Cadre supérieur / Directeur de division	707	21%
Contrôleur de gestion	397	12%
CEO / CFO / Administrateur délégué ou PDG	376	11%
Propriétaire de l'entreprise	343	10%
(Responsable) Administration financière	342	10%
Gestionnaire de projets / assistant projets	338	10%
Gestionnaire des finances	287	8%
Gestion des débiteurs	278	8%
Gestionnaire de crédit	161	5%
Autres	115	3%
Non précisé / pas d'informations disponibles	153	-

Secteur (n=3.538)	n	%
Construction	324	9%
Services	280	8%
Services financiers	232	7%
Commerce / commerce de gros	218	6%
Acier- / travail des métaux	215	6%
Pouvoirs publics / collectivités locales	214	6%
Technologie / science / électronique	197	6%
Transport / logistique	180	5%
Alimentation / boissons / produits agricoles	177	5%
Soins de santé	168	5%
Commerce de détail	165	5%
Immobilier	112	3%
Produits chimiques / pharmaceutiques	110	3%
Tourisme / loisirs	102	3%
Automobile	101	3%
Textile / chaussures / vêtements / tissus	90	3%
Télécommunications	77	2%
Fabrication / transformation de matières plastiques	66	2%
Energie	59	2%
Médias / publicité / RP	54	2%
Matières premières	49	1%
Imprimerie / édition	47	1%
Papier / emballage	35	1%
Pétrole et gaz	34	1%
Mobilier	34	1%
Enseignement	28	1%
Autres	136	4%
Non précisé / pas d'informations disponibles	34	-

Lorsqu'une seule réponse est possible, il se peut que le total des résultats donne un pourcentage inférieur ou supérieur à 100%, et ce en raison des « arrondis ». Il a été décidé de ne pas ajuster les résultats pour atteindre 100%, car le but est de représenter les résultats individuels de manière aussi exacte que possible.

2. Résultats clés

2.1 Synthèse

Préface

Dans ce 6e numéro du Baromètre Atradius des pratiques de paiement, nous avons élargi le périmètre international de notre enquête en étudiant plus de pays dont la situation économique a un impact à l'extérieur de leurs frontières et notamment dans leur région. Assureur-crédit opérant à l'échelle mondiale, Atradius s'efforce de soumettre aux entreprises une vue d'ensemble du comportement des entreprises en matière de paiement sur le plan international, apportant ainsi sa contribution aux connaissances dont celles-ci ont besoin pour faire du commerce en toute sécurité dans le monde entier, particulièrement en des temps économiques difficiles. Ce rapport, comme d'ailleurs aussi les résultats de nos récentes recherches, révèle les tendances que l'on observe dans le comportement de paiement par comparaison avec les résultats des éditions antérieures. Comme cette comparaison n'est guère possible pour les pays repris pour la première fois dans cette enquête, nous avons préféré comparer les observations des entreprises interrogées en les situant dans un ensemble géographique plus large (par exemple, étant donné que la Chine apparaît pour la première fois dans cette enquête, les comparaisons avec les résultats des enquêtes précédentes ont plutôt porté sur la région Asie-Pacifique en général).

Caractéristiques de la gestion de crédit

Dans les vingt pays couverts par l'enquête, le délai moyen de paiement se situe dans une fourchette de 22 à 67 jours. Dans les pays de l'UE repris dans la précédente enquête, ce délai était généralement plus court que durant l'hiver 2008/2009, à l'exception de l'Italie, où il était le même que durant l'hiver 2008/2009, et de la Suède, où il était plus long (un jour) que durant l'hiver 2008/2009. Quant aux entreprises des vingt pays ayant participé à l'enquête, les sociétés chinoises, plus que n'importe quelles autres (93% des entreprises interrogées), appliquent des délais de paiement différents selon le pays ou le secteur de leurs partenaires commerciaux, suivis en cela par les entreprises de Hong Kong (81%) et du Mexique (75%), tandis que les sociétés canadiennes font varier moins souvent leurs délais de paiement. Par comparaison avec l'hiver 2008/2009, du moins en ce qui concerne les pays de l'UE figurant dans l'enquête précédente, les délais de paiement ont augmenté le plus en Espagne et diminué le plus en Allemagne.

Les pratiques de paiement sur le marché intérieur

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, le délai moyen de paiement au niveau national – le nombre de jours entre l'émission de la facture et la date de règlement réel – varie de 28 jours (au Danemark, en Pologne et en Allemagne) à 78 jours (en Italie), sachant que l'écart entre la durée moyenne de paiement sur le marché domestique et le délai de règlement réel moyen est de l'ordre de 13 jours (au Mexique) à - 2 jours (au Danemark). Dans les pays de l'UE ayant participé à la précédente enquête, le délai de paiement est en général plus court que durant l'hiver 2008/2009, à l'exception de l'Italie, de la Suède et de l'Allemagne, où il est resté identique à celui de l'hiver 2008/2009. La durée moyenne a diminué dans une fourchette de 17 jours (en France) à 2 jours (aux Pays-Bas et au Danemark). En général, les participants à l'enquête considèrent le comportement en matière de paiement sur le marché intérieur comme allant d'« assez bon » à « bon ». Les entreprises des États-Unis jugent les délais sur leur marché national comme étant les meilleurs, tandis qu'en Espagne, les entreprises considèrent ces délais de paiement comme les plus médiocres. Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, à l'exception de la Suède, les entreprises observent une amélioration générale ou du moins aucune dégradation du comportement en matière de paiement sur le plan national par comparaison avec l'hiver 2008/2009.

Les entreprises britanniques, italiennes et belges participant à la présente enquête observent les améliorations les plus significatives dans le comportement de paiement des acteurs commerciaux au niveau national. En Grande-Bretagne, il faut 35 jours aux entreprises pour payer leurs partenaires commerciaux dans leur propre pays, par rapport à 41 jours au cours de l'hiver 2008/2009. Bien que le délai moyen de paiement en Angleterre soit plus court que durant l'hiver 2008/2009, les partenaires commerciaux nationaux ont reçu le paiement de leurs factures dans les 7 jours à compter de l'échéance de paiement moyenne par rapport à 9 jours durant l'hiver 2008/2009. En Italie, où le délai de paiement est resté identique à celui de l'hiver 2008/2009, il faut aux entreprises 67 jours (même délai que durant l'hiver 2008/2009) pour payer leurs partenaires commerciaux. En Belgique, les entreprises ont mis 41 jours pour payer les fournisseurs belges, par rapport à 44 jours au cours de l'hiver 2008/2009. Le délai de paiement étant plus court en Belgique que durant l'hiver 2008/2009, on peut faire état d'une amélioration. En moyenne, les paiements ont été encaissés dans les 8 jours suivant l'échéance de paiement moyenne par rapport à un délai de 10 jours durant l'hiver 2008/2009.

L'amélioration observée par les entreprises dans ces différents pays a eu un impact très positif sur leur opinion quant au comportement de paiement sur le marché national. Toutefois, cela n'est pas le cas en France, où l'appréciation du comportement de paiement au niveau national reste assez négative, même si ce pays réalise du point de vue des pratiques de paiement au niveau national l'amélioration la plus significative parmi les pays de l'Union européenne. Le délai de paiement s'est également amélioré à 38 jours (contre 55 jours au cours de l'hiver 2008/2009) et est beaucoup plus court que durant l'hiver 2008/2009. Résultat: les entreprises françaises ont reçu le paiement de leurs créances domestiques dans les temps, au lieu de les recevoir avec 9 jours de retard.

En revanche, aucune amélioration n'est observée par les entreprises en Espagne, bien que le délai de paiement sur le marché national ait diminué à 76 jours (par rapport à 80 jours au cours de l'hiver 2008/2009) et que le délai de paiement moyen en Espagne ait été beaucoup plus court que durant l'hiver 2008/2009. Les entreprises ont attendu beaucoup plus longtemps que durant l'hiver 2008/2009 pour effectuer leurs paiements en faveur de leurs fournisseurs nationaux. Elles les ont reçus dans les 9 jours suivant l'échéance de paiement moyenne par rapport à 5 jours durant l'hiver 2008/2009. Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, les retards de paiement sur le marché domestique sont intervenus en général, selon les déclarations reçues des entreprises participantes, « plutôt rarement » (le plus souvent en République tchèque et le moins souvent en Suède), tandis que les défauts de paiement au niveau national sont signalés comme se produisant en général « très rarement » (le plus souvent à Hong Kong et le moins souvent en Suède, en Chine et au Mexique). Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, à l'exception de la Belgique, la fréquence des retards de paiement des fournisseurs nationaux a soit diminué (l'Italie et la Grande-Bretagne signalant la diminution la plus importante) ou est restée stable par rapport à l'hiver 2008/2009. La fréquence des défauts de paiement sur le marché intérieur a augmenté légèrement en Allemagne, en France, en Espagne, en Suède et en Italie et diminué en Italie, tout en restant stable en Grande-Bretagne, en Belgique et au Danemark.

Les pratiques de paiement des entreprises étrangères

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, le délai de paiement moyen des entreprises étrangères va de 25 jours en Pologne à 66 jours en Italie, et l'écart entre le délai de paiement moyen des entreprises étrangères et le délai de règlement réel moyen variait de 15 jours tout au plus aux États-Unis à 11 jours tout au moins en Espagne (les entreprises espagnoles ont reçu le paiement de leurs clients étrangers beaucoup plus tôt que la moyenne). Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, le délai de paiement observé par les clients étrangers est en général plus court que durant l'hiver 2008/2009, à l'exception de l'Italie, où elle est identique à celle de l'hiver 2008/2009 et de l'Allemagne, où elle est plus longue de 5 jours. Le délai de paiement moyen pratiqué par les entreprises étrangères a diminué à des degrés divers dans les vingt pays faisant l'objet de l'enquête: de 13 jours en Grande-Bretagne à 1 jour en Belgique.

Le comportement de paiement des clients étrangers est qualifié de « bon » par les entreprises interrogées dans les vingt pays faisant l'objet de la présente enquête. Les sociétés britanniques ont classé ce comportement au premier rang, tandis que les entreprises autrichiennes l'ont placé au dernier rang. Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, d'après la perception moyenne des participants à l'enquête dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, il est question d'une amélioration globale du comportement de paiement des clients étrangers par comparaison avec l'hiver 2008/2009. L'amélioration la plus importante relevée par les entreprises établies en Grande-Bretagne et en France, correspond aux données collectées dans ces pays. Pour la Grande-Bretagne, les clients étrangers effectuent leurs paiements treize jours plus tôt qu'au cours de l'hiver 2008/2009 (30 jours par rapport à 43 jours) et, tandis que la moyenne des délais de paiement était plus courte que durant l'hiver 2008/2009, les entreprises britanniques ont reçu paiement de leurs factures dans les 2 jours à compter de l'échéance de paiement par rapport à 11 jours durant l'hiver 2008/2009. Pour ce qui est de la France, les clients étrangers ont payé leur dû dix jours plus tôt qu'au cours de l'hiver 2008/2009 (41 jours par rapport à 51 jours au cours de l'hiver 2008/2009) et, tandis que la moyenne des délais de paiement était plus courte que durant l'hiver 2008/2009, les entreprises françaises ont encaissé leurs factures sur l'étranger dans les 3 jours suivant l'échéance de paiement, comparativement à 5 jours durant l'hiver 2008/2009. L'amélioration observée par les entreprises de ces pays a eu un impact très positif sur leur appréciation du comportement des clients étrangers en matière de paiement, qui est qualifiée de sensiblement meilleure que durant l'hiver 2008/2009.

Au Danemark, des clients étrangers ont effectué le paiement de leurs factures quatre jours plus tôt qu'au cours de l'hiver 2008/2009 (33 jours par rapport à 37 jours durant cet hiver) et, outre la diminution du délai moyen de paiement, les entreprises danoises ont reçu leurs paiements en provenance de l'étranger presque dans le même délai que durant l'hiver 2008/2009 (dans les 3 jours à compter de l'échéance de paiement par rapport à 2 jours). Malgré cela, les entreprises danoises qualifient également le comportement de paiement de leurs clients étrangers comme étant meilleur que durant l'hiver 2008/2009. Même chose aux Pays-Bas. D'autre part, la perception de l'aggravation du comportement de paiement des clients étrangers en Allemagne correspond aux données suivantes: il a fallu plus longtemps aux clients étrangers pour payer leurs partenaires commerciaux allemands (36 jours par rapport à 31 jours durant l'hiver 2008/2009) que durant l'hiver 2008/2009. Outre le fait d'avoir bénéficié de délais de paiement plus courts que durant l'hiver 2008/2009, les entreprises allemandes ont encaissé le montant de leurs factures sur l'étranger dans les 14 jours suivant l'échéance de paiement moyenne par rapport à 7 jours durant l'hiver 2008/2009.

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, les retards de paiement observés par les partenaires commerciaux étrangers sont qualifiés de « très rares » à « plutôt fréquents » (les moins fréquents au Mexique et les plus fréquents en Allemagne). Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, les retards de paiement dus aux clients étrangers ont soit diminué (la diminution la plus importante étant observée au Danemark), soit sont restés stables par rapport à l'hiver 2008/2009, à l'exception des paiements à destination de l'Allemagne et de la France. Les défauts de paiement relevés dans le chef de partenaires commerciaux étrangers sont également qualifiés de « très rares » à « plutôt fréquents » (les moins fréquents en République tchèque et les plus fréquents à Hong Kong). Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, la fréquence des défauts de paiement étrangers diffère considérablement d'un pays à l'autre. Toutefois, en Grande-Bretagne et en Allemagne, les défauts de paiement se sont produits beaucoup plus souvent que durant l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux

Selon les entreprises commerciales opérant à l'échelle internationale, les factures de leurs clients étrangers leur ont été payées en moyenne dans un délai situé entre 29 jours (entreprises établies en Finlande et au Danemark) et 58 jours (entreprises portugaises et africaines). Par comparaison avec l'hiver 2008/2009, les clients de tous les pays figurant dans l'enquête ont payé leurs partenaires commerciaux internationaux plus tôt qu'au cours de l'hiver 2008/2009, à l'exception des Pays-Bas, où la durée de paiement est restée la même que durant cette

dernière période, de même qu'en Suisse. La moyenne des délais de paiement a diminué dans une fourchette de 15 jours (en Italie) à 1 jour (au Portugal).

Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement de paiement des clients étrangers comme « bon », soit une évaluation plus favorable que celle émanant des partenaires domestiques respectifs (phénomène déjà observé dans les enquêtes précédentes). La Grande-Bretagne et la Pologne sont les deux seuls pays dans lesquels le comportement de paiement est qualifié d'équivalent à la fois par les partenaires commerciaux à l'échelle nationale et internationale. Le comportement de paiement des entreprises norvégiennes est placé en tête de classement, alors que celui des entreprises portugaises est le moins bien apprécié.

D'importantes améliorations, par comparaison avec l'hiver 2008/2009, sont observées par les partenaires commerciaux internationaux dans le comportement de paiement des entreprises en Irlande, en Allemagne, en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne, en Espagne, en France et en Italie. Les retards et les défauts de paiement de partenaires commerciaux internationaux interviennent « très rarement » ou « plutôt rarement ». Les retards de paiement, presque aussi fréquents qu'en hiver 2008/2009, sont considérés comme les plus fréquents auprès des clients italiens, et les moins fréquents auprès des clients suisses. Les défauts de paiement, observés d'ailleurs aussi souvent qu'en hiver 2008/2009, sont les plus fréquents dans le chef des clients bulgares et les moins fréquents en Suisse et au Luxembourg.

Conclusions

L'enquête montre que malgré la crise économique, le comportement de paiement des entreprises, que ce soit au niveau domestique ou international ne s'est pas dégradé par rapport à l'hiver 2008/2009 et que, dans certains pays, il s'est même amélioré significativement. Les comportements de paiement au niveau national sont considérés comme « assez bons » à « bons » par les entreprises interviewées dans les pays participant à l'enquête. Dans les pays de l'UE figurant dans l'enquête précédente, les entreprises ont observé une amélioration générale ou tout au moins aucune dégradation du comportement de paiement sur le marché intérieur par rapport à l'hiver 2008/2009. Les comportements de paiement des clients étrangers sont qualifiés de « bons » par les entreprises interviewées dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, et pour ce qui est des pays de l'UE figurant dans l'enquête précédente, les entreprises font état d'une amélioration générale dans les comportements de paiement des entreprises étrangères par rapport à l'hiver 2008/2009.

Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des clients étrangers de « bon » et, par rapport à l'hiver 2008/2009, on observe une amélioration très nette par rapport aux constatations des partenaires commerciaux internationaux en ce qui concerne le comportement de paiement des entreprises dans différents pays. Les résultats de l'enquête font apparaître que, en particulier durant la période actuelle de ralentissement économique, les entreprises ont pris conscience du fait qu'un suivi rigoureux de leurs comptes clients est d'une importance plus vitale que jamais dans le cadre d'une saine gestion de trésorerie et pour permettre aux entreprises solides de traverser en toute sécurité les temps difficiles que nous connaissons.

2.2 Résultats clés - Belgique

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen en Belgique est de 33 jours, comme le révèle l'enquête de l'été 2009, soit un chiffre quasi identique à celui de l'hiver 2008/2009 (34 jours) et de l'été 2008 (35 jours). Dans les entreprises belges, les délais de paiement varient moins fréquemment selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux que durant l'hiver 2008/2009, mais plus fréquemment qu'au cours de l'été 2008 (52% contre 58% durant l'hiver 2008/2009 et 48% au cours de l'été 2008).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 58% des entreprises belges ayant participé à l'enquête considèrent le comportement de paiement au niveau national comme « médiocre » ou « assez bon ». Cette évaluation est plus favorable que durant l'hiver 2008/2009, et conforme à celle de l'été 2008. La perception d'une amélioration du comportement de paiement sur le marché domestique par rapport à l'hiver 2008/2009 correspond aux données suivantes: les acheteurs sur ce marché ont payé leurs fournisseurs trois jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (41 jours par rapport à 44 jours) et, outre une diminution de 1 jour du délai de paiement moyen, les entreprises belges ont encaissé le montant de leurs factures dans un délai de 8 jours à compter de l'échéance de paiement moyenne, contre 10 jours au cours de l'hiver 2008/2009. Selon les entreprises interrogées en Belgique, les retards de paiement au niveau national sont aussi fréquents que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Enfin, les défauts de paiement observés sur le marché intérieur sont aussi fréquents que durant l'hiver 2008/2009 et presque aussi fréquents qu'au cours de l'été 2008.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises belges considèrent le comportement de paiement des acheteurs étrangers de manière plus favorable que celui des partenaires commerciaux de leur pays. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « médiocre » ou de « correct » par 38% des entreprises interrogées en Belgique. Cette appréciation plus positive que durant l'hiver 2008/2009 correspond à l'écart entre le délai de paiement moyen en Belgique et le délai de règlement retenu par les entreprises étrangères qui est le même que durant l'hiver 2008/2009 (11 jours). Cela est dû à une diminution du délai de règlement par les entreprises étrangères à 44 jours (par rapport à 45 jours au cours de l'hiver 2008/2009), délai qui est compensé par un délai de paiement plus court en Belgique. L'enquête indique aussi que les retards et les défauts de paiement des entreprises étrangères interviennent aussi souvent que durant l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement de paiement des entreprises belges de manière plus favorable que ne le font les partenaires commerciaux nationaux. Soulignons en particulier que les partenaires commerciaux internationaux jugent que le comportement de paiement des entreprises belges est « bon », c'est-à-dire un jugement plus positif que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Au cours de l'été 2009, les entreprises belges ont attendu 35 jours pour payer leurs partenaires commerciaux internationaux par rapport à 39 jours durant l'hiver 2008/2009 et 41 jours au cours de l'été 2008. Ces partenaires commerciaux signalent enfin que les retards de paiement de leurs clients belges sont « très rares ». Les défauts de paiement constatés auprès des partenaires commerciaux internationaux sont, estime-t-on, aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

2.3 Résultats clés - France

Diminution des délais de paiement plus importante que dans les autres pays - Au cours de l'été 2009, le délai de paiement moyen en France était de 38 jours, par rapport à 46 jours durant l'hiver 2008/2009 et 40 jours au cours de l'été 2008. Les délais de paiement en France et en Espagne diminuent plus que dans les autres pays d'Europe. Par ailleurs, les entreprises françaises différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux presque aussi souvent que durant l'hiver 2008/2009 et plus fréquemment qu'au cours de l'été 2008 (51% des entreprises interrogées par rapport à 50% durant l'hiver 2008/2009 et 43% au cours de l'été 2008).

Une situation stable sur le marché domestique - 66% des entreprises françaises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct », soit une appréciation tout à fait similaire à celle de l'hiver 2008/2009. Cette appréciation assez critique émanant des entreprises françaises ayant participé à l'enquête contraste avec l'amélioration significative du comportement de paiement sur le marché intérieur, observée durant la période couverte par l'enquête de l'été 2009 par rapport à l'hiver 2008/2009: la diminution du délai de règlement sur le plan national à 38 jours (55 jours durant l'hiver 2008/2009) comble entièrement l'écart entre le délai de règlement sur le marché intérieur et le délai de paiement moyen en France. Les retards de paiement en France sont estimés « plutôt rares ». C'était également le cas durant l'hiver 2008/2009 et au cours de l'été 2008. L'enquête révèle aussi que les défauts de paiement sur le marché intérieur interviennent « très rarement », bien qu'un peu plus fréquemment que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008.

Les entreprises étrangères règlent mieux que les entreprises françaises leur fournisseurs français - Les entreprises françaises jugent le comportement de paiement des entreprises étrangères de manière plus positive que le comportement de leurs clients français, le premier étant qualifié de « médiocre » ou de « correct » par 43% des entreprises interrogées en France. Ce jugement, qui est plus favorable que durant l'hiver 2008/2009 et identique à celui de l'été 2008, correspond aux données suivantes: la réduction à 41 jours en été 2009 (comparativement à 51 jours durant l'hiver 2008/2009) du délai de règlement pratiqué par les entreprises étrangères réduit l'écart entre le délai de paiement moyen en France et le délai de règlement observé par les entreprises étrangères à 3 jours (contre 5 jours durant l'hiver 2008/2009). Les retards de paiement des entreprises étrangères sont estimés se produire « plutôt rarement », toutefois bien plus souvent que durant l'hiver 2008/2009 et moins souvent qu'au cours de l'été 2008. Les défauts de paiement des clients étrangers interviennent « très rarement », soit une constatation comparable à celle de l'hiver 2008/2009 et de l'été 2008.

Des entreprises françaises mieux perçues par les entreprises étrangères que par le marché domestique. Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement de paiement des entreprises françaises plus favorablement que celui de leurs partenaires commerciaux français. On relèvera en particulier que les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement de paiement des entreprises françaises comme étant meilleur que durant l'hiver 2008/2009. Dans l'enquête couvrant la période de l'été 2009, il est précisé que les entreprises françaises mettent 43 jours pour payer leurs fournisseurs internationaux, par rapport à 51 jours durant l'hiver 2008/2009 et 48 jours au cours de l'été 2008. Les retards de paiements des clients français sont estimés se produire « plutôt rarement » par leurs partenaires commerciaux internationaux, soit une constatation comparable à celle de l'hiver 2008/2009. Quant aux défauts de paiement, on signale qu'ils sont « très rares » durant l'été 2009, une fois encore une situation comparable à celle de l'hiver 2008/2009.

2.4 Résultats clés - Allemagne

Caractéristiques de la gestion de crédit - En Allemagne, la moyenne des délais de paiement durant l'été 2009 est de 22 jours, contre à 24 jours durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Les entreprises allemandes et polonaises présentent les délais de paiement les plus courts des 20 pays ayant participé à la présente enquête. Environ 42% des entreprises allemandes interrogées différencient leurs délais de paiement selon le pays ou la branche d'activité de leurs partenaires commerciaux. Ce pourcentage était de 51% durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 51% des entreprises allemandes ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Cette appréciation, comparable à celle émise durant l'hiver 2008/2009, correspond aux données suivantes: le délai de règlement sur le marché intérieur étant resté stable (28 jours, comme durant l'hiver 2008/2009) et les délais de paiement étant plus courts que durant l'hiver 2008/2009, les entreprises allemandes ont reçu paiement des factures domestiques dans un délai de 6 jours par rapport au délai de paiement moyen, contre 4 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement sur le plan national sont, selon les résultats de l'enquête, « plutôt rares ». Même situation donc que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Les défauts de paiement de la clientèle domestique sont estimés « très rares », soit quasi la même situation que durant l'hiver 2008/2009 et comparable à celle de l'été 2008.

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises allemandes jugent le comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui de leurs partenaires commerciaux nationaux. Environ 38% des entreprises allemandes interrogées qualifient le comportement de paiement des entreprises étrangères de « médiocre » ou « assez bon ». Cette appréciation est moins positive que durant l'hiver 2008/2009, mais comparable à celle de l'été 2008. L'Allemagne est le seul pays ayant participé à l'enquête 2009, dans lequel la moyenne des réponses fait état d'une détérioration du comportement de paiement des entreprises étrangères; en effet, les clients étrangers ont payé leurs fournisseurs 5 jours plus tard qu'au cours de l'hiver 2008/2009 (36 jours par rapport à 31 jours) et, malgré un abrégement des délais de paiement par rapport à l'hiver 2008/2009, les entreprises allemandes ont reçu paiement des factures de leurs clients étrangers dans les 14 jours à compter du délai de paiement moyen, contre 7 jours durant l'hiver 2008/2009. L'enquête révèle que les retards de paiement des clients étrangers se produisent « plutôt rarement », bien que plus souvent que durant l'hiver 2008/2009. En revanche, il apparaît que les défauts de paiement des entreprises étrangères interviennent « très rarement », soit quasi aussi rarement qu'au cours de l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des sociétés allemandes plus favorablement que ne le font leurs partenaires commerciaux nationaux ; ils jugent que ce comportement est « bon », soit une amélioration significative par rapport à l'hiver 2008/2009 et une situation identique à celle de l'été 2008. Dans l'enquête couvrant la période de l'été 2009, on peut constater qu'il faut aux clients allemands 35 jours pour payer leurs fournisseurs internationaux, contre 43 jours durant l'hiver 2008/2009. L'enquête souligne enfin que les retards et défauts de paiements de leurs clients allemands sont qualifiés de « très rares » par leurs partenaires commerciaux internationaux, soit une situation quasi identique à celle de l'hiver 2008/2009.

2.5 Résultats clés – Grande-Bretagne

Caractéristiques de la gestion de crédit- En Grande-Bretagne, le délai de paiement moyen relevé dans l'enquête couvrant de période de l'été 2009 est de 28 jours, par rapport à 32 jours durant l'hiver 2008/2009 et 31 jours au cours de l'été 2008. Les entreprises britanniques différencient plus fréquemment leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008 (53% contre 48% durant l'hiver 2008/2009 et 46% au cours de l'été 2008).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 60% des entreprises britanniques ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur leur marché intérieur de « bon », « très bon » ou « excellent », soit une appréciation plus favorable que durant l'hiver 2008/2009. Cette perception d'une amélioration significative du comportement de paiement sur le marché intérieur en Grande-Bretagne par rapport à l'hiver 2008/2009 correspond aux données suivantes: les entreprises britanniques ont payé leurs factures 6 jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (35 jours par rapport à 41 jours), et, outre une diminution de 3 jours du délai de paiement moyen, leurs partenaires commerciaux sur le marché intérieur ont reçu paiement de leurs factures dans les 7 jours à compter du délai de paiement moyen, contre 9 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement se produisent « plutôt rarement » selon l'enquête, soit moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Les défauts de paiement observés sur le marché intérieur sont considérés comme « très rares » (même situation que durant l'hiver 2008/2009) et interviennent significativement moins souvent qu'au cours de l'été 2008.

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises britanniques considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers plus favorablement que celui de leurs partenaires commerciaux nationaux. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par 86% des entreprises britanniques ayant participé à l'enquête. Cette amélioration significative de leur perception du comportement de paiement des entreprises étrangères par comparaison avec l'hiver 2008/2009 correspond aux données suivantes: les clients étrangers ont payé leurs factures 13 jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (30 jours par rapport à 43 jours) et, outre un abrégement des délais de paiement, les entreprises britanniques ont reçu paiement de leurs factures sur des entreprises étrangères dans les 2 jours à compter du délai de paiement moyen, contre 11 jours durant l'hiver 2008/2009. L'enquête signale que les retards de paiement de clients étrangers sont « plutôt rares » et interviennent moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Quant aux défauts de paiement, ils sont estimés se produire « très rarement » (même situation que durant l'hiver 2008/2009) et moins souvent qu'au cours de l'été 2008.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - Les partenaires commerciaux à la fois sur le marché domestique et à l'international considèrent le comportement en matière de paiement des entreprises britanniques comme « bon ». Les partenaires commerciaux internationaux en particulier y voient une amélioration du comportement de paiement des entreprises britanniques par rapport à l'hiver 2008/2009. Durant l'été 2009, il a fallu aux clients britanniques 42 jours pour payer leurs partenaires commerciaux internationaux, contre 50 jours durant l'hiver 2008/2009. Les partenaires commerciaux internationaux signalent que les retards de paiement des clients britanniques interviennent « plutôt rarement », soit moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Les défauts de paiement sont estimés se produire « très rarement », soit quasi aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009 et vont dans le même sens qu'au cours de l'été 2008.

2.6 Résultats clés - Italie

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen en Italie est de 67 jours dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, soit la même situation que durant l'hiver 2008/2009. Les entreprises italiennes et espagnoles adoptent les délais de paiement les plus longs de tous les pays couverts par l'enquête. Les entreprises italiennes différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux moins souvent que durant l'hiver 2008/2009, mais beaucoup plus souvent qu'au cours de l'été 2008 (53% par rapport à 58% durant l'hiver 2008/2009 et 46% au cours de l'été 2008).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 67% des entreprises italiennes ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Cette appréciation est plus favorable que durant l'hiver 2008/2009. L'évaluation positive du comportement de paiement sur le marché intérieur, comparée à celle de l'hiver 2008/2009, correspond aux données suivantes: les entreprises italiennes ont reçu paiement de leurs clients italiens dans les 11 jours à compter du délai de paiement moyen comme durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement au niveau national sont signalés comme étant « plutôt rares », mais ils interviennent cependant moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. L'enquête révèle que les défauts de paiement se produisent « très rarement », soit quasi aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009 et comme en été 2008.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises italiennes considèrent le comportement en matière de paiement des partenaires commerciaux étrangers de manière plus positive que celui des partenaires commerciaux de leur pays. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par 72% des entreprises italiennes. Cette appréciation, comparable à celle formulée durant l'hiver 2008/2009 et nettement moins favorable qu'au cours de l'été 2008, correspond aux données suivantes: durant l'été 2009, les entreprises italiennes ont reçu paiement de leurs factures sur l'étranger 1 jour plus tôt que le délai de paiement moyen (comme cela était le cas durant l'hiver 2008/2009). Cependant, au cours de l'été 2008, les entreprises italiennes ont été payées par leurs clients étrangers 17 jours plus tôt que le délai de paiement moyen. Les retards de paiement de clients étrangers dont fait état l'enquête se sont produits « très rarement » durant l'été 2009, soit aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiements de clients étrangers sont considérés comme « très rares », soit guère plus fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement de paiement des entreprises italiennes plus favorablement que ne le font les partenaires commerciaux nationaux. On constate en particulier que les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement en matière de paiement des entreprises italiennes comme « correct », mais qu'il s'est amélioré par rapport à l'hiver 2008/2009. L'enquête couvrant la période de l'été 2009 révèle qu'il a fallu en moyenne 45 jours aux clients italiens pour payer leurs partenaires commerciaux étrangers par rapport à 60 jours durant l'hiver 2008/2009. Les partenaires commerciaux internationaux font état de retards de paiement « plutôt rares » de la part de clients italiens, soit aussi fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement sont estimés se produire « très rarement » et dès lors quasi aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009.

2.7 Résultats clés – Pays-Bas

Caractéristiques de la gestion de crédit - Aux Pays-Bas, le délai de paiement moyen est de 28 jours selon les résultats de l'enquête portant sur la période de l'été 2009, par rapport à 33 jours durant l'hiver 2008/2009; il correspond au délai de paiement moyen observé au cours de l'été 2008. Durant l'été 2009, près de 50% des entreprises néerlandaises ayant participé à l'enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux (52% durant l'hiver 2008/2009 et 60% au cours de l'été 2008).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 47% des entreprises néerlandaises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Cette appréciation, tout à fait comparable à celle de l'hiver 2008/2009, correspond aux données suivantes: les entreprises néerlandaises ont payé leurs factures deux jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (35 jours contre 37 jours). Cependant, outre une diminution de 5 jours du délai de paiement moyen, les partenaires commerciaux néerlandais ont reçu paiement de leurs factures dans les 7 jours à compter du délai de paiement moyen, contre 4 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards et les défauts de paiement sont signalés comme se produisant « plutôt rarement », soit guère plus souvent que durant l'hiver 2008/2009.

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises néerlandaises ont une opinion plus favorable du comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers que de leurs collègues nationaux. On relèvera en particulier que le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « médiocre » ou de « correct » par 31% des entreprises néerlandaises ayant participé à l'enquête. Cette appréciation est tout à fait comparable à celle de l'hiver 2008/2009. La diminution à 38 jours du délai de paiement pratiqué par les clients étrangers durant l'été 2009 (contre 42 jours durant l'hiver 2008/2009) a abouti à un écart croissant de 10 jours entre le délai de paiement moyen aux Pays-Bas et le délai de paiement des entreprises étrangères, contre 9 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement des clients étrangers sont qualifiés de « plutôt rares », soit aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009, mais nettement moins fréquents qu'au cours de l'été 2008. L'enquête révèle encore que les défauts de paiement interviennent « très rarement » et quasi aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises néerlandaises de manière plus positive que ne le font leurs partenaires commerciaux nationaux: ils le considèrent comme « bon ». Dans l'enquête couvrant l'été 2009, on relève qu'il a fallu aux clients néerlandais 35 jours pour payer leurs partenaires commerciaux étrangers, soit la même situation que durant l'hiver 2008/2009, mais 1 jour de plus qu'au cours de l'été 2008. Les retards de paiement observés par les clients néerlandais sont estimés se produire « très rarement » selon leurs partenaires commerciaux internationaux, soit aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Les défauts de paiement sont considérés comme intervenant « très rarement », soit aussi peu souvent qu'au cours de l'hiver 2008/2009.

2.8 Résultats clés - Espagne

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen en Espagne est de 67 jours selon les résultats de l'enquête couvrant la période de l'été 2009, contre 75 jours durant l'hiver 2008/2009 et 60 jours au cours de l'été 2008. Les entreprises espagnoles et italiennes pratiquent les délais de paiement les plus longs des vingt pays couverts par l'enquête. Les entreprises espagnoles ayant participé à l'enquête différencient plus souvent leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux que durant l'hiver 2008/2009 (60% contre 54%). De tous les pays ayant participé à l'enquête, c'est en Espagne que la différenciation des délais de paiement s'est accrue le plus par rapport à l'hiver 2008/2009.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 71% des entreprises espagnoles ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct », soit exactement la même appréciation que durant l'hiver 2008/2009. Les entreprises espagnoles ont une perception très négative du comportement de paiement des clients de leurs pays, ce qui correspond aux données suivantes: bien que les clients espagnols aient payé leurs factures 4 jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (76 jours contre 80 jours) - le délai de paiement moyen étant 8 jours plus court durant l'hiver 2008/2009 -, les entreprises espagnoles ont en réalité encaissé le montant facturé dû par leurs clients domestiques seulement 9 jours à compter du délai de paiement moyen, contre 5 jours durant l'hiver 2008/2009. L'enquête signale que les retards de paiement se produisent « plutôt rarement », soit la même situation que durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement dans le chef de clients espagnols sont « très rares » selon l'enquête, soit quasi aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises espagnoles considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers d'une manière plus favorable que celui des partenaires commerciaux de leur pays. Relevons en particulier que le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « médiocre » ou de « correct » par près de 51% des entreprises interrogées en Espagne. Cette appréciation est assez comparable à celle de l'hiver 2008/2009. Vu la diminution à 56 jours du délai de paiement pratiqué par les entreprises étrangères (contre 61 jours durant l'hiver 2008/2009), les entreprises espagnoles ont été payées par leurs clients étrangers 11 jours plus tôt que le délai de paiement moyen (contre 14 jours durant l'hiver 2008/2009). Les retards de paiement des clients étrangers sont estimés se produire « très rarement » et moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Quant aux défauts de paiement, l'enquête révèle qu'ils sont « très rares » et surviennent aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises espagnoles comme étant meilleur que celui de leurs partenaires espagnols, et ils y voient une amélioration par rapport à l'hiver 2008/2009. Selon l'enquête portant sur la période de l'été 2009, les clients espagnols ont payé leurs partenaires commerciaux étrangers plus rapidement (44 jours) que durant l'hiver 2008/2009 (49 jours). L'enquête précise que les retards de paiement des clients espagnols interviennent « plutôt rarement » selon leurs partenaires commerciaux internationaux, soit une situation identique à celle de l'hiver 2008/2009, tandis que les défauts de paiement sont considérés comme « très rares », soit moins fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

2.9 Résultats clés - Suède

Caractéristiques de la gestion de crédit - En Suède, le délai de paiement moyen est de 31 jours selon les résultats de l'enquête relative à la période de l'été 2009. Cette constatation est assez conforme au délai de paiement observé durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008 (30 jours dans les deux cas). Environ 44% des entreprises suédoises ayant participé à l'enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux (43% durant l'hiver 2008/2009).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 61% des entreprises suédoises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur comme étant « bon », « très bon » ou « excellent ». Cette appréciation, un peu moins positive que celle formulée au cours de l'hiver 2008/2009, est conforme aux données suivantes: les clients suédois ont payé leurs factures dans le même délai que durant l'hiver 2008/2009 (30 jours) et, malgré l'abrégement d'un jour du délai de paiement moyen, les entreprises suédoises ont reçu paiement des factures de leurs clients nationaux en moyenne un jour plus tôt que durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement au niveau national se produisent selon l'enquête « très rarement » et « plutôt rarement », soit un peu moins souvent que durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement des clients suédois sont considérés comme « très rares », soit aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises suédoises portent un jugement plus favorable sur le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers que sur celui de leurs partenaires commerciaux suédois. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par 69% des entreprises suédoises ayant participé à l'enquête. Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de règlement des sociétés étrangères a diminué à 32 jours (contre 38 jours durant l'hiver 2008/2009), réduisant ainsi à un jour l'écart entre le délai de paiement moyen en Suède et le délai de règlement pratiqué par les sociétés étrangères (par rapport à 8 jours durant l'hiver 2008/2009). L'enquête relève que les retards et les défauts de paiement des clients étrangers sont « très rares » et interviennent moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement de paiement des entreprises suédoises de manière plus favorable que ne le font les partenaires commerciaux nationaux. On constate que dans l'enquête relative à la période de l'été 2009, il a fallu aux clients suédois 32 jours pour payer leurs partenaires commerciaux internationaux, contre 35 jours durant l'hiver 2008/2009. On relève par ailleurs que les retards de paiement sont considérés comme « très rares » par leurs partenaires commerciaux internationaux, soit la même situation que durant l'hiver 2008/2009. Enfin, les défauts de paiement sont signalés comme étant « très rares », soit aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

2.10 Résultats clés - Danemark

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen au Danemark est de 30 jours dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, contre 35 jours durant l'hiver 2008/2009 et 29 jours au cours de l'été 2008. Environ 46% des entreprises danoises ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux (contre 52% durant l'hiver 2008/2009).

Comportement de paiement sur le marché intérieur - 53% des entreprises danoises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « bon », « très bon » ou « excellent ». Cette appréciation, qui ne diffère pas de celle formulée durant l'hiver 2008/2009, correspond aux données suivantes: les entreprises ont payé deux jours plus tôt leurs fournisseurs que durant l'hiver 2008/2009 (28 jours contre 30 jours) et, outre une réduction de 5 jours du délai de paiement moyen, les partenaires commerciaux danois ont reçu paiement des factures de leurs clients domestiques dans les 2 jours à compter du délai de paiement moyen contre 5 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards et les défauts de paiement au niveau national sont estimés « plutôt rares » et aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises danoises considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux de manière plus positive que celui de leurs partenaires commerciaux au niveau national. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par 70% des entreprises interrogées au Danemark. Les entreprises danoises ont pu constater une amélioration du comportement de paiement des entreprises étrangères par comparaison avec l'hiver 2008/2009. Les clients étrangers ont payé leurs fournisseurs danois 4 jours plus tôt que durant l'hiver 2008/2009 (33 jours contre 37 jours) sans parler d'une réduction du délai de paiement moyen par rapport à l'hiver 2008/2009, les entreprises danoises ont reçu paiement des factures de leurs clients étrangers en général dans le même délai que durant l'hiver 2008/2009 (dans les 3 jours à compter du délai de paiement moyen contre 2 jours). Les retards de paiement dus aux clients étrangers sont signalés comme étant « très rares » à « plutôt rares », soit moins fréquents que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008. Quant aux défauts de paiement, l'enquête souligne qu'ils interviennent « très rarement », soit moins souvent que durant l'hiver 2008/2009 et l'été 2008.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement en matière de paiement des entreprises danoises de manière plus favorable que leurs partenaires commerciaux danois. On notera en particulier que le comportement de paiement des entreprises danoises est qualifié de « bon ». Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, on constate qu'il a fallu 29 jours aux clients danois pour payer leurs partenaires commerciaux étrangers, contre 35 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards et les défauts de paiement des clients danois sont signalés par les partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares », soit aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009.

2.11 Résultats clés - Irlande

Caractéristiques de la gestion de crédit - En Irlande, la durée de crédit moyenne est de 32 jours selon les résultats de l'enquête relative à la période de l'été 2009. Environ 48% des entreprises ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 56% des entreprises irlandaises ayant participé à l'enquête qualifient les pratiques de paiement sur le marché intérieur de « médiocres » ou de « correctes ». Le délai de paiement au niveau national est de 43 jours en moyenne et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement au niveau national est de 11 jours. Les retards de paiement sur le marché domestique sont signalés comme étant « plutôt rares », tandis que les défauts de paiement se produisent « très rarement » selon les résultats de l'enquête 2009.

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises irlandaises qualifient le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui de leurs clients domestiques. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par approximativement 74% des entreprises interrogées in Irlande. Le délai de paiement pratiqué par les entreprises étrangères est en moyenne de 39 jours, et l'écart entre le délai de paiement moyen en Irlande et le délai de règlement par les entreprises étrangères est de 7 jours. Les retards et les défauts de paiement des clients étrangers sont signalés comme étant « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient de « bon » le comportement en matière de paiement des entreprises irlandaises, et donc de manière plus favorable que ne le font leurs partenaires commerciaux sur le marché domestique. C'est une amélioration significative par rapport à l'hiver 2008/2009. Dans l'enquête couvrant la période de l'été 2009, on constate que les clients paient leurs partenaires commerciaux étrangers plus tôt (37 jours) que durant l'hiver 2008/2009 (44 jours). Les retards de paiement des clients irlandais sont signalés par leurs partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares », soit moins fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement se produisent « très rarement » selon les résultats de l'enquête, donc une nouvelle fois moins souvent que durant l'hiver 2008/2009.

2.12 Résultats clés - Suisse

Caractéristiques de la gestion de crédit – Selon l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de paiement moyen en Suisse est de 25 jours. Environ 51% des entreprises suisses ayant participé à l'enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 41% des entreprises suisses ayant participé à l'enquête qualifient les pratiques de paiement sur le marché intérieur de « médiocres » ou « correctes ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 29 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement sur le marché domestique est de 4 jours. Les retards de paiement domestiques interviennent « plutôt rarement » selon l'enquête 2009, tandis que les défauts de paiement sont signalés comme étant « très rares ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises suisses qualifient le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers comme équivalent à celui de leurs partenaires commerciaux sur le marché intérieur (le comportement de paiement des entreprises étrangères est jugé « médiocre » ou « correct » par approximativement 43% des entreprises suisses ayant participé à l'enquête). Les délais de paiement des entreprises étrangères sont en moyenne de 39 jours, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement pratiqué par les entreprises étrangères est de 14 jours. Les retards de paiement des clients étrangers sont signalés comme étant de « très rares » à « plutôt rares », tandis que les défauts de paiement se produisent « très rarement » selon les résultats de l'enquête 2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement en matière de paiement des entreprises suisses plus positivement que ne le font leurs partenaires sur le marché domestique. On constate en particulier que le comportement des sociétés suisses en matière de paiement est qualifié de « bon », comme durant l'hiver 2008/2009. Durant la période couverte par la présente enquête, les clients suisses ont payé leurs partenaires commerciaux étrangers un peu plus tard (30 jours) que durant l'hiver 2008/2009 (27 jours). Les retards de paiement des clients suisses sont signalés par leurs partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares », soit quasi aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Quant aux défauts de paiement, on les considère également comme se produisant « très rarement » comme au cours de l'hiver 2008/2009.

2.13 Résultats clés - Autriche

Caractéristiques de la gestion de crédit - En Autriche, le délai de paiement moyen est de 24 jours selon les résultats de l'enquête couvrant la période de l'été 2009. Environ 35% des entreprises autrichiennes ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 61% des entreprises autrichiennes ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de règlement sur le marché domestique est de 30 jours en moyenne et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement domestique est de 6 jours. On signale que les retards de paiement des clients autrichiens interviennent « plutôt rarement », tandis que les défauts de paiement sont considérés comme se produisant « très rarement ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises autrichiennes considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers plus positivement que celui des partenaires commerciaux de leur pays. Environ 47% des entreprises interrogées en Autriche qualifient le comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de règlement pratiqué par les clients étrangers est en moyenne de 33 jours, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement observé par les clients étrangers est de 9 jours. L'enquête révèle que les retards de paiement des clients étrangers se produisent « plutôt rarement », tandis que les défauts de paiement sont signalés comme « très rares » dans l'enquête 2009.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - Les partenaires commerciaux internationaux considèrent le comportement en matière de paiement des entreprises autrichiennes plus positivement que ne le font leurs partenaires domestiques; ils le qualifient de « bon », comme durant l'hiver 2008/2009. Les clients autrichiens ont payé leurs fournisseurs étrangers à 31 jours en moyenne, contre 33 jours durant l'hiver 2008/2009. Les retards de paiement des clients autrichiens sont estimés se produire « plutôt rarement » par leurs partenaires commerciaux internationaux, soit un peu plus souvent qu'au cours de l'hiver 2008/2009 et moins souvent que durant l'été 2008. Quant aux défauts de paiement, l'enquête indique qu'ils interviennent « très rarement », soit un peu plus souvent que durant l'hiver 2008/2009.

2.14 Résultats clés - Pologne

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen en Pologne est de 22 jours selon les résultats de l'enquête portant sur la période de l'été 2009. Les entreprises polonaises et allemandes fixent les délais de paiement les plus courts parmi l'ensemble des vingt pays ayant participé à l'enquête. Environ 56% des entreprises polonaises y ayant participé différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 45% des entreprises polonaises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de règlement au niveau national est de 28 jours en moyenne et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement au niveau national est de 6 jours. Les retards de paiement au niveau national sont « plutôt rares » selon l'enquête 2009, tandis que les défauts de paiement sont signalés comme se produisant « très rarement ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises polonaises considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que ne le font leurs partenaires commerciaux domestiques. On relève en particulier que le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par presque 86% des entreprises interrogées en Pologne. Le délai de paiement pratiqué par les entreprises étrangères est en moyenne de 25 jours et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement moyen est de 3 jours. L'enquête révèle que les retards et les défauts de paiement des clients étrangers sont « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - Les partenaires commerciaux au niveau international et national émettent le même jugement au sujet du comportement des entreprises polonaises en matière de paiement. Ce jugement est aussi le même que durant l'hiver 2008/2009, mais un peu moins positif qu'au cours de l'été 2008. Durant la période couverte par l'enquête, les clients polonais ont payé leurs fournisseurs étrangers à 41 jours en moyenne, contre 44 jours durant l'hiver 2008/2009 et 45 jours au cours de l'été 2008. Les retards de paiement des clients polonais sont signalés comme étant « plutôt rares » par les partenaires commerciaux internationaux, soit presque aussi peu fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Quant aux défauts de paiement, l'enquête indique qu'ils interviennent « très rarement », soit un peu moins souvent que durant l'hiver 2008/2009.

2.15 Résultats clés – République tchèque

Caractéristiques de la gestion de crédit - En République tchèque, le délai de paiement moyen est de 33 jours selon les résultats de l'enquête couvrant la période de l'été 2009. Environ 66% des entreprises tchèques ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 60% des entreprises tchèques ayant participé à l'enquête qualifient les pratiques de paiement sur le marché intérieur de « médiocres » ou de « correctes ». Le délai de règlement au niveau national est de 42 jours en moyenne et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement au niveau national est de 9 jours. Les retards de paiement au niveau national sont réputés intervenir selon l'enquête dans une fourchette de fréquence se situant entre « plutôt rarement » et « plutôt souvent », tandis que les défauts sont estimés se produire « très rarement ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises tchèques considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui des partenaires commerciaux de leur pays. Le comportement de paiement des partenaires commerciaux étrangers est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par approximativement 63% des entreprises tchèques ayant participé à l'enquête. Le délai de paiement pratiqué par les entreprises étrangères est en moyenne de 47 jours, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement observé par les clients étrangers est de 14 jours. Les retards de paiement des clients étrangers sont estimés se produire « plutôt rarement ». L'opinion concernant les défauts de paiement varie entre « jamais » et « très rarement ». La République tchèque est le pays présentant les défauts de paiement les moins fréquents aux yeux des clients étrangers.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises tchèques plus positivement que ne le font leurs partenaires sur le marché domestique. Le comportement de paiement des entreprises tchèques est qualifié de « bon ». Il s'agit là d'une amélioration par rapport à l'hiver 2008/2009. Les clients tchèques ont payé leurs partenaires commerciaux étrangers à 30 jours en moyenne, contre 43 jours durant l'hiver 2008/2009 et 39 jours au cours de l'été 2008. L'enquête révèle que les retards et les défauts de paiement des clients tchèques interviennent « très rarement » selon leurs partenaires commerciaux internationaux, soit quasi aussi peu souvent que durant l'hiver 2008/2009.

2.16 Résultats clés - Australie

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen en Australie est de 25 jours selon les résultats de l'enquête relative à la période de l'été 2009. Environ 38% des entreprises australiennes ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays et le secteur de l'entreprise partenaire.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 39% des entreprises australiennes ayant participé à l'enquête qualifient les pratiques de paiement sur le marché intérieur de « médiocres » ou de « correctes ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 36 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement au niveau national est de 11 jours. Les retards de paiement au niveau national sont signalés comme étant « plutôt rares » dans la présente enquête, tandis que les défauts de paiement sont jugés « très rares ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises australiennes considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que ne le font les partenaires commerciaux de leurs pays. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est jugé « bon », « très bon » ou « excellent » par approximativement 79% des entreprises australiennes ayant participé à l'enquête. Le délai de paiement des entreprises étrangères est en moyenne de 34 jours, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement par les clients étrangers est de 9 jours. Les retards et les défauts de paiement dont font état les clients étrangers sont « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises établies en Océanie de « bon » en général. Le délai de règlement est de 38 jours en moyenne. Les retards et les défauts de paiement dans le chef des entreprises de cette région sont considérés comme se produisant « très rarement ».

2.17 Résultats clés - Chine

Caractéristiques de la gestion de crédit - En Chine, le délai de paiement moyen est de 40 jours selon les résultats de l'enquête couvrant la période de l'été 2009. Environ 93% des entreprises chinoises ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux. Les entreprises chinoises sont les plus enclines à procéder de la sorte.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 37% des entreprises chinoises ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 47 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement domestique est de 7 jours. Les retards de paiement au niveau national apparaissent dans l'enquête comme « plutôt rares », tandis que les défauts de paiement sont, estime-t-on, « très rares ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises chinoises considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui de leurs partenaires commerciaux au niveau national. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par approximativement 74% des entreprises chinoises ayant participé à l'enquête. Le délai de paiement pratiqué par les entreprises étrangères est en moyenne de 40 jours, soit identique à la moyenne des délais de paiement. Les retards et les défauts de paiement dans le chef de clients étrangers sont signalés comme étant « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - En général, les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises de la région Asie-Pacifique de « bon », soit une appréciation allant dans le même sens que celle de l'hiver 2008/2009 et de l'été 2008. Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de paiement moyen est de 41 jours, contre 50 jours dans l'enquête effectuée au cours de l'hiver 2008/2009 et 47 jours durant celle relative l'été 2008. Les retards de paiement des clients établis dans la région Asie - Pacifique sont signalés par les partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares » et « plutôt rares », soit moins fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Quant aux défauts de paiement, l'enquête révèle qu'ils se produisent « très rarement », comme c'était le cas durant l'hiver 2008/2009.

2.18 Résultats clés - Hong Kong

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen à Hong Kong est de 29 jours selon les résultats de l'enquête portant sur la période de l'été 2009. Environ 81% des entreprises ayant participé à cette enquête effectuée à Hong Kong différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 69% des entreprises de Hong Kong ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « bon », « très bon » ou « excellent ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 29 jours en moyenne et équivaut au délai de paiement moyen. Les retards de paiement de clients nationaux sont signalés comme « plutôt rares ». Les défauts de paiement sont estimés se produire « très rarement » et « plutôt rarement ». On observe que parmi les vingt pays ayant participé à l'enquête, les défauts de paiement au niveau national sont les plus fréquents à Hong Kong.

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises de Hong Kong considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui de leurs partenaires commerciaux au niveau national. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « bon », « très bon » ou « excellent » par approximativement 80% des entreprises ayant participé à la présente enquête. Le délai de règlement des entreprises étrangères est en moyenne de 27 jours; les entreprises de Hong Kong ont donc pu encaisser le montant de leurs factures adressées à leurs clients étrangers 2 jours plus tôt que le délai de paiement moyen. Les retards et les défauts de paiement des clients étrangers sont signalés comme « plutôt rares ». Relevons que parmi les vingt pays ayant participé à l'enquête, les défauts de paiement dus à des clients étrangers sont les plus fréquents à Hong Kong.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – En général, les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises de la région Asie-Pacifique de « bon », soit une appréciation allant dans le même sens que celle de l'hiver 2008/2009 et de l'été 2008. Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de paiement moyen est de 41 jours, contre 50 jours dans l'enquête effectuée au cours de l'hiver 2008/2009 et 47 jours durant celle relative à l'été 2008. Les retards de paiement des clients établis dans la région Asie - Pacifique sont signalés par les partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares » et « plutôt rares », soit moins fréquents que durant l'hiver 2008/2009. Quant aux défauts de paiement, l'enquête révèle qu'ils se produisent « très rarement », comme c'était le cas durant l'hiver 2008/2009.

2.19 Résultats clés - Etats-Unis

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen aux États-Unis est de 30 jours selon les résultats de l'enquête couvrant la période de l'été 2009. Environ 39% des entreprises américaines ayant participé à cette enquête différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 27% des entreprises ayant participé à l'enquête aux États-Unis qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 39 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement domestique est de 9 jours. Les retards de paiement dus à des clients domestiques sont signalés comme étant « plutôt rares » et les défauts de paiement interviennent « très rarement ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères- Environ 20% des entreprises interrogées aux États-Unis qualifient le comportement de paiement des entreprises étrangères de « médiocre » ou de « correct ». D'une manière générale, le comportement de paiement des entreprises étrangères est perçu comme étant quasi aussi valable que celui des clients nationaux. Les délais de paiement pratiqués par les entreprises étrangères sont en moyenne de 45 jours, l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement étant de 15 jours, soit l'écart le plus grand dans les vingt pays ayant participé à l'enquête. Les retards de paiement des clients étrangers sont signalés comme se produisant « plutôt rarement », tandis que les défauts de paiement sont considérés en l'occurrence comme « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – En général, les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises d'Amérique du Nord de « bon », ce qui représente une amélioration par rapport à l'hiver 2008/2009 et qui va dans le sens des observations de l'été 2008. Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de règlement moyen en Amérique du Nord est de 42 jours, contre 49 jours durant l'hiver 2008/2009 et 45 jours au cours de l'été 2008. Les retards de paiement des clients nord-américains sont signalés comme étant « très rares » et « plutôt rares » par les partenaires commerciaux internationaux, ce qui va également dans le même sens que les constatations faites durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement des clients nord-américains se produisent « très rarement » selon la présente enquête, jugement proche de celui formulé durant l'hiver 2008/2009.

2.20 Résultats clés - Canada

Caractéristiques de la gestion de crédit – Dans l'enquête relative à la période de l'été 2009, le délai de paiement moyen au Canada est de 33 jours. Environ 31% des entreprises ayant participé à l'enquête au Canada différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux. Dans l'ensemble des vingt pays ayant participé à l'enquête, les entreprises canadiennes sont les moins enclines à procéder de la sorte.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 32% des entreprises canadiennes ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de paiement sur le marché domestique est de 41 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement au niveau national est de 8 jours. Les retards de paiement des clients domestiques sont signalés comme se produisant « plutôt rarement ». Les défauts de paiement sont considérés en l'occurrence comme « très rares ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères – Les entreprises canadiennes qualifient le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers plus positivement que celui de leurs partenaires commerciaux au niveau national. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « médiocre » ou de « correct » par approximativement 25% des entreprises interrogées au Canada. Dès lors, et d'une manière générale, le comportement de paiement des entreprises étrangères est perçu comme « bon ». Les délais de paiement pratiqués par les entreprises étrangères sont en moyenne de 45 jours, d'où un écart de 12 jours entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement des clients étrangers. Les retards de paiement des clients étrangers sont signalés comme étant « plutôt rares », tandis que les défauts de paiement sont considérés comme « très rares ».

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux - En général, les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises nord-américaines de « bon » c'est-à-dire qu'il s'est amélioré depuis l'hiver 2008/2009 et encore davantage par rapport à l'été 2008. L'enquête relative à la période de l'été 2009 relève que le délai de règlement en Amérique du Nord est de 42 jours, contre 49 jours durant l'hiver 2008/2009 et 45 jours au cours de l'été 2008. Les retards de paiement des clients nord-américains sont signalés par les partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares » et « plutôt rares », ce qui va dans le sens des constatations faites au cours de l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement des clients nord-américains sont considérés comme « très rares », donc une fois encore comparables à ceux observés durant l'hiver 2008/2009.

2.21 Résultats clés - Mexique

Caractéristiques de la gestion de crédit - Le délai de paiement moyen au Mexique est de 33 jours selon les résultats de l'enquête portant sur la période de l'été 2009. Environ 75% des entreprises ayant participé à l'enquête menée au Mexique différencient leurs délais de paiement selon le pays ou le secteur d'activité de leurs partenaires commerciaux. Avec celles de Chine et de Hong Kong, les entreprises mexicaines sont les plus enclines à procéder de la sorte.

Comportement de paiement sur le marché intérieur - Environ 50% des entreprises mexicaines ayant participé à l'enquête qualifient le comportement de paiement sur le marché intérieur de « médiocre » ou de « correct ». Le délai de paiement au niveau national est de 46 jours en moyenne, et l'écart entre le délai de paiement moyen et le délai de règlement sur le marché domestique est de 13 jours, soit l'écart le plus important de tous les 20 pays ayant participé à l'enquête. Les retards de paiement dans le chef de clients nationaux sont signalés comme étant « plutôt rares ». Les défauts de paiement sont considérés comme « très rares ».

Comportement de paiement des entreprises étrangères - Les entreprises mexicaines considèrent le comportement en matière de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers de manière plus favorable que celui de leurs partenaires commerciaux domestiques. Le comportement de paiement des entreprises étrangères est qualifié de « médiocre » ou de « correct » par approximativement 36% des entreprises interrogées au Mexique. Le délai de règlement des clients étrangers est en moyenne de 39 jours, soit 6 jours de plus que le délai de paiement moyen. Les retards et les défauts de paiement des clients étrangers sont signalés comme étant « très rares ». Des vingt pays ayant participé à l'enquête, le Mexique présente les retards de paiement les plus fréquents.

Les pratiques de paiement évaluées par les partenaires commerciaux internationaux – En général, les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des entreprises d'Amérique du Nord de « bon », ce qui représente une amélioration par rapport à l'hiver 2008/2009 et va dans le sens des observations de l'été 2008. Dans l'enquête portant sur la période de l'été 2009, le délai de règlement moyen en Amérique du Nord est de 42 jours, contre 49 jours durant l'hiver 2008/2009 et 45 jours au cours de l'été 2008. Les retards de paiement dans le chef de clients nord-américains sont signalés comme étant « très rares » et « plutôt rares » par les partenaires commerciaux internationaux, ce qui va dans le même sens que les constatations faites durant l'hiver 2008/2009. Les défauts de paiement des clients nord-américains se produisent « très rarement » selon la présente enquête, jugement également proche de celui formulé durant l'hiver 2008/2009.

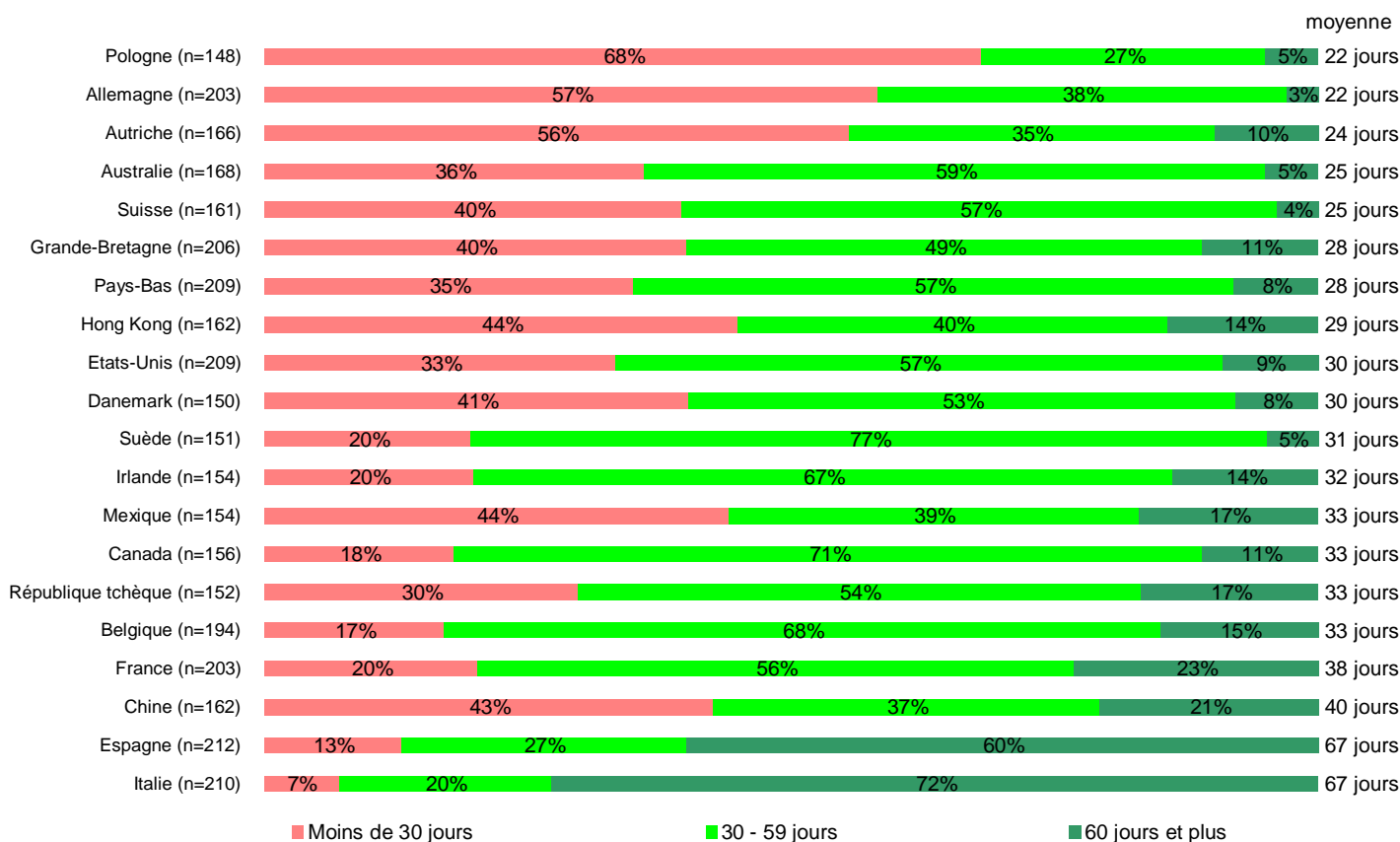
3. Résultats en détail

Caractéristiques de la gestion de crédit

3.1 Délai de paiement contractuel

Les entreprises polonaises et allemandes fixent le délai de paiement contractuel le plus court pour leurs clients, tandis que ce délai est le plus long dans les entreprises espagnoles et italiennes.

Quel est le délai de paiement (en jours) que votre société fixe à ses clients?



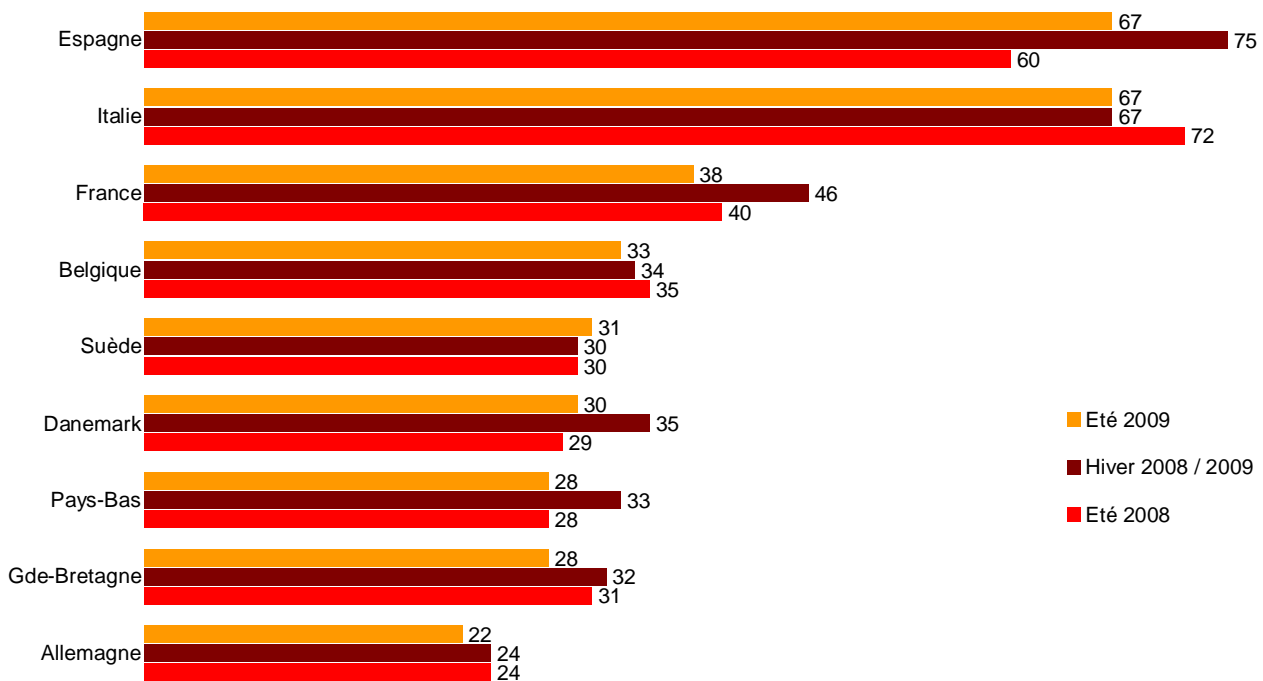
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, le délai de paiement moyen va de 22 jours à 67 jours. Les entreprises établies en Pologne et en Allemagne adoptent les délais de paiement les plus stricts, soit 22 jours en moyenne. Les entreprises espagnoles et italiennes, les plus tolérantes, autorisent un délai de paiement de 67 jours en moyenne.

3.2 Délai de paiement contractuel - évolution

Le délai de paiement moyen dans l'UE est en général plus court que durant l'hiver 2008/2009, excepté pour l'Italie et la Suède, et il diminue le plus en Espagne et en France.

Quel est le délai de paiement (en jours) que votre société fixe à ses clients?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

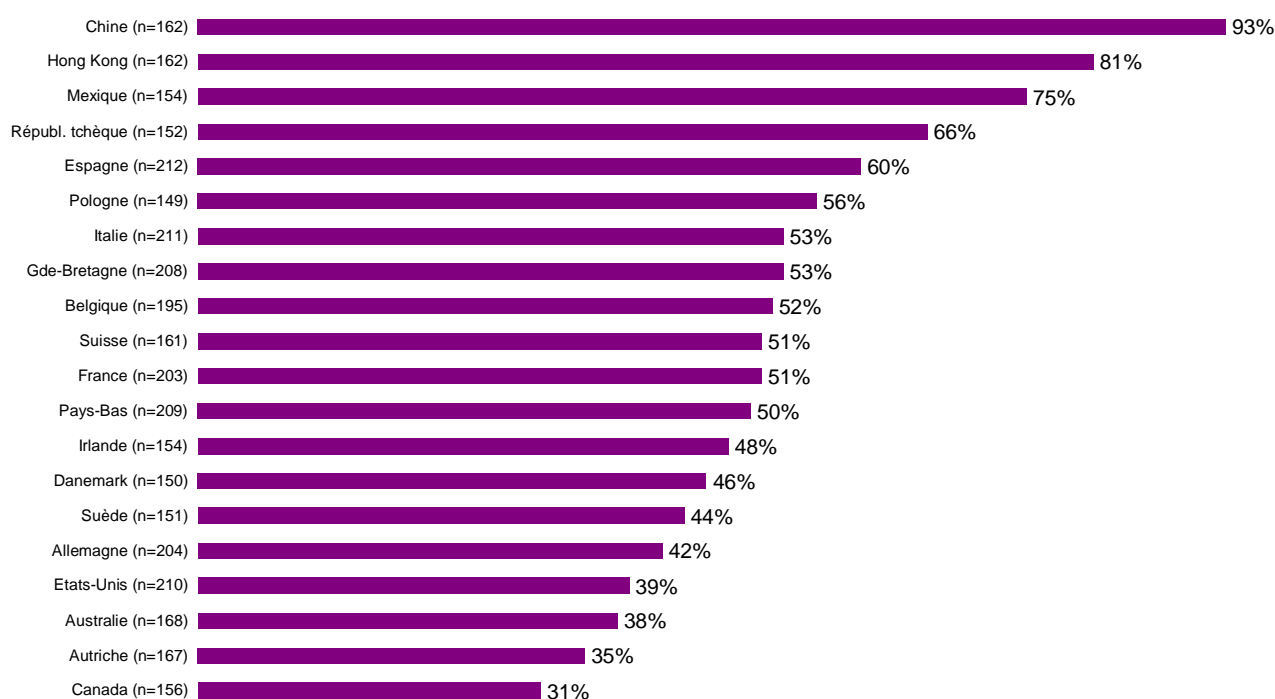
Par rapport à l'hiver 2008/2009, le délai de paiement moyen dans l'UE va d'une diminution de 8 jours en Espagne et en France à une augmentation de 1 jour en Suède.

Par rapport à l'été 2008, le délai de paiement moyen dans l'UE présente une diminution de 5 jours en Italie à une augmentation de 7 jours en Espagne. Sur la plupart des marchés, la comparaison entre l'été 2009 et l'été 2008 est marquée par un délai de paiement plus cohérent, ce qui écarte l'existence d'un phénomène saisonnier dans l'augmentation et la diminution des délais de paiement sur ces marchés.

3.3 Différenciation des délais de paiement selon le pays et le secteur d'activité de l'entreprise partenaire

La plus répandue en Chine – la moins fréquente au Canada.

Les délais de paiements diffèrent-ils selon le pays et/ou le secteur d'activité auquel appartient votre acheteur?



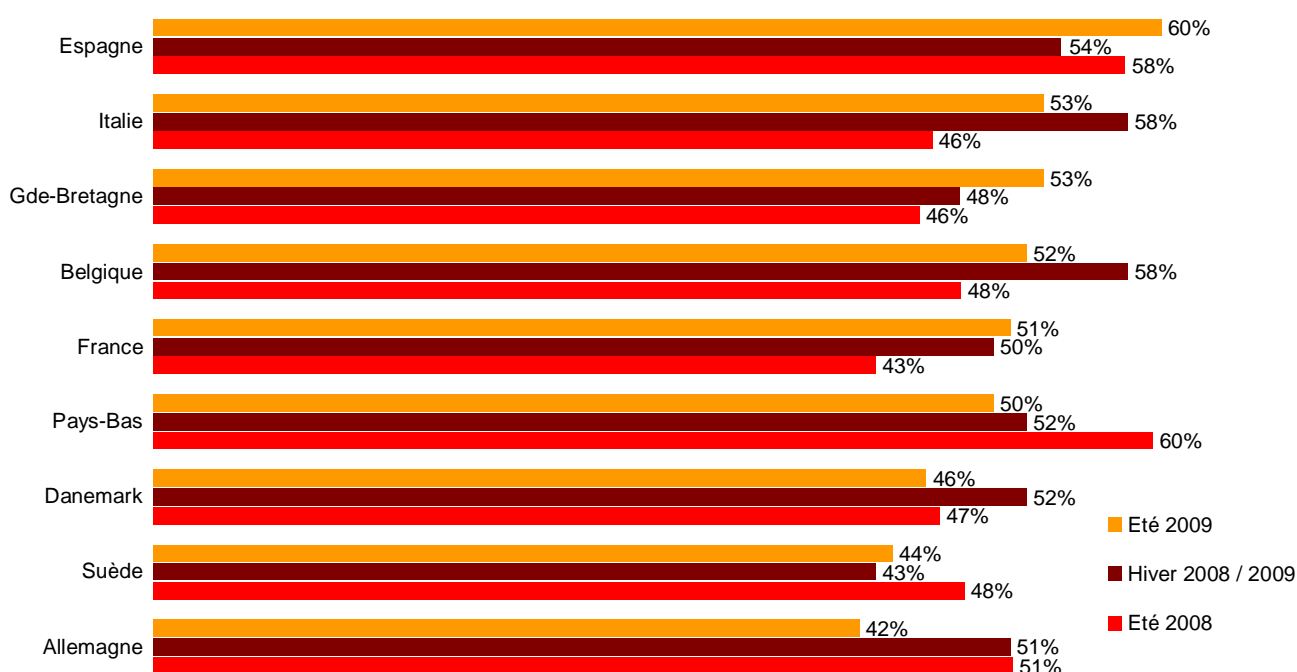
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Parmi les entreprises établies dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, les firmes chinoises, plus que toutes les autres (93% des entreprises interrogées), appliquent des délais de paiement différents selon le pays ou le secteur de leurs partenaires commerciaux, suivis en cela par les entreprises de Hong Kong (81%) et du Mexique (75%), tandis que les sociétés canadiennes varient moins souvent leurs délais de paiement.

3.4 Différenciation des délais de paiement - évolution

La plus marquée en Espagne – la moins fréquente en Allemagne.

Les délais de paiement diffèrent-ils selon le pays et/ou le secteur d'activité auquel appartient votre acheteur?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Par rapport à l'hiver 2008/2009, les entreprises établies en Espagne, en Grande-Bretagne, en France et en Suède sont les plus enclines à pratiquer des délais de paiement différents selon le pays ou le secteur de leurs partenaires commerciaux. Le recours à différents délais de paiement augmente le plus en Espagne et diminue le plus en Allemagne.

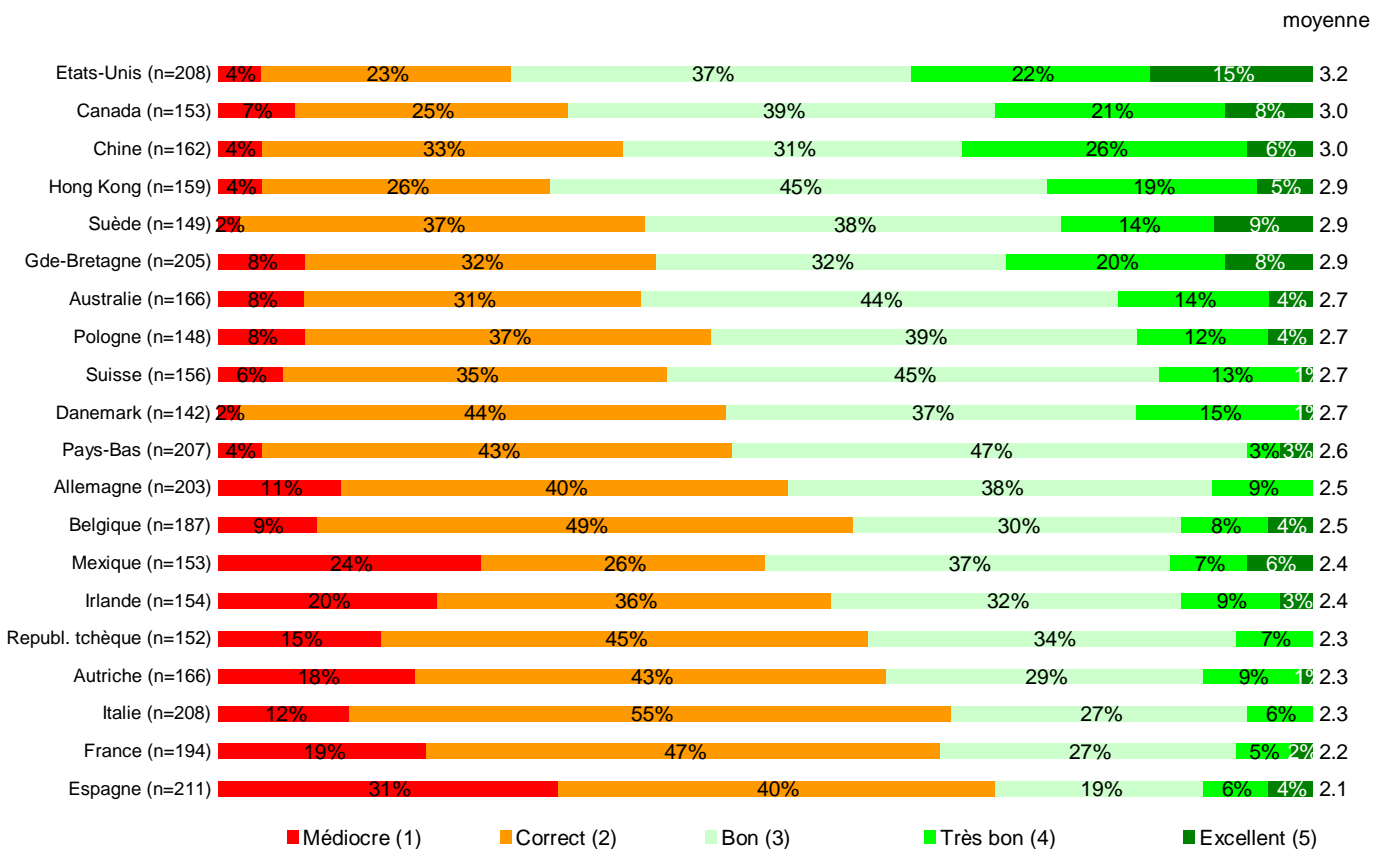
Par rapport à l'été 2008, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France présentent les plus importantes augmentations en pourcentage des entreprises interrogées qui pratiquent un délai de paiement différent selon le pays ou le secteur de leurs partenaires commerciaux. L'Allemagne et les Pays-Bas présentent les diminutions les plus nettes. Le pourcentage des entreprises interrogées durant l'été 2009 qui adoptent différents délais de paiement au Danemark correspond à celui de l'été 2008, mais est inférieur à celui de l'hiver 2008-2009.

4. Les pratiques de paiement sur le marché intérieur

4.1 Evaluation du comportement de paiement au niveau national

Les entreprises des États-Unis placent le comportement de paiement sur leur marché intérieur en tête de classement, tandis que les entreprises établies en Espagne le placent au dernier rang.

Considérant les six derniers mois, comment qualifiez-vous le comportement de paiement des entreprises au niveau national ?



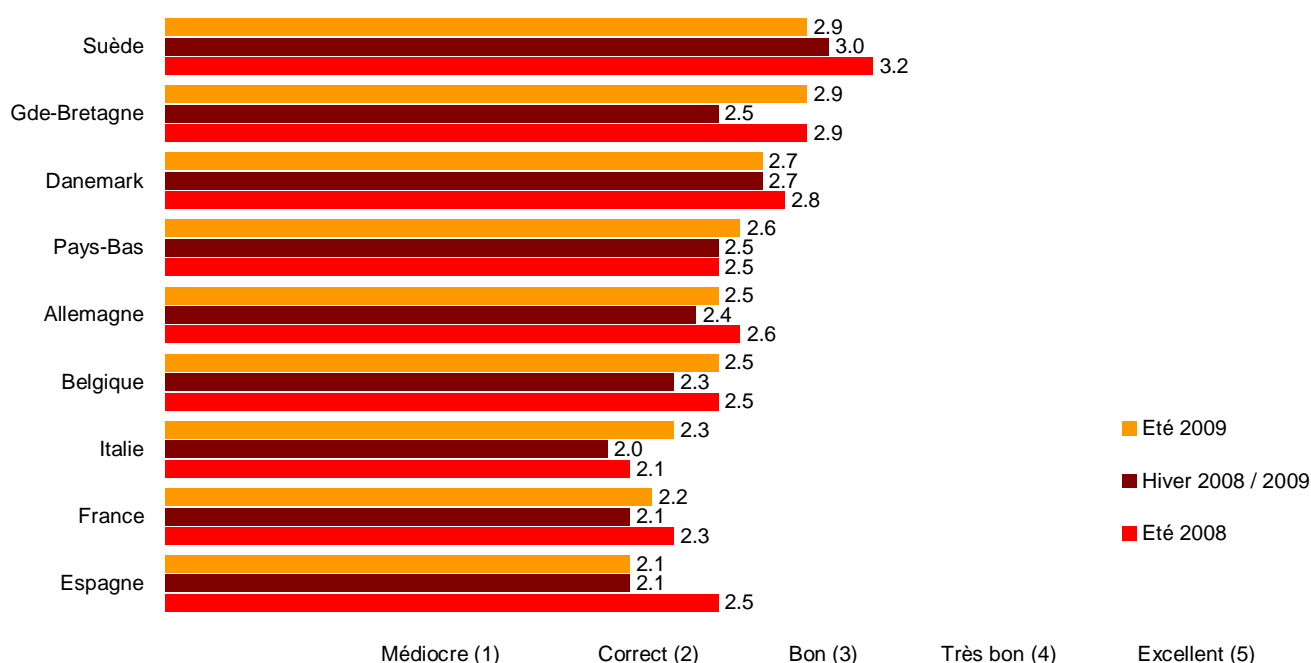
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Les entreprises des États-Unis ont la perception la plus positive de leur propre comportement en matière de paiement, suivis par le Canada et la Chine. C'est l'inverse en Espagne, de même qu'en France et en Italie.

4.2 Evaluation du comportement de paiement au niveau national - évolution

À l'exception de la Suède, les entreprises de l'UE observent une amélioration générale ou du moins ne constatent aucune dégradation du comportement en matière de paiement domestique par comparaison avec l'hiver 2008 / 2009.

Considérant les six derniers mois, comment qualifiez-vous le comportement en matière de paiement des entreprises au niveau national ?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

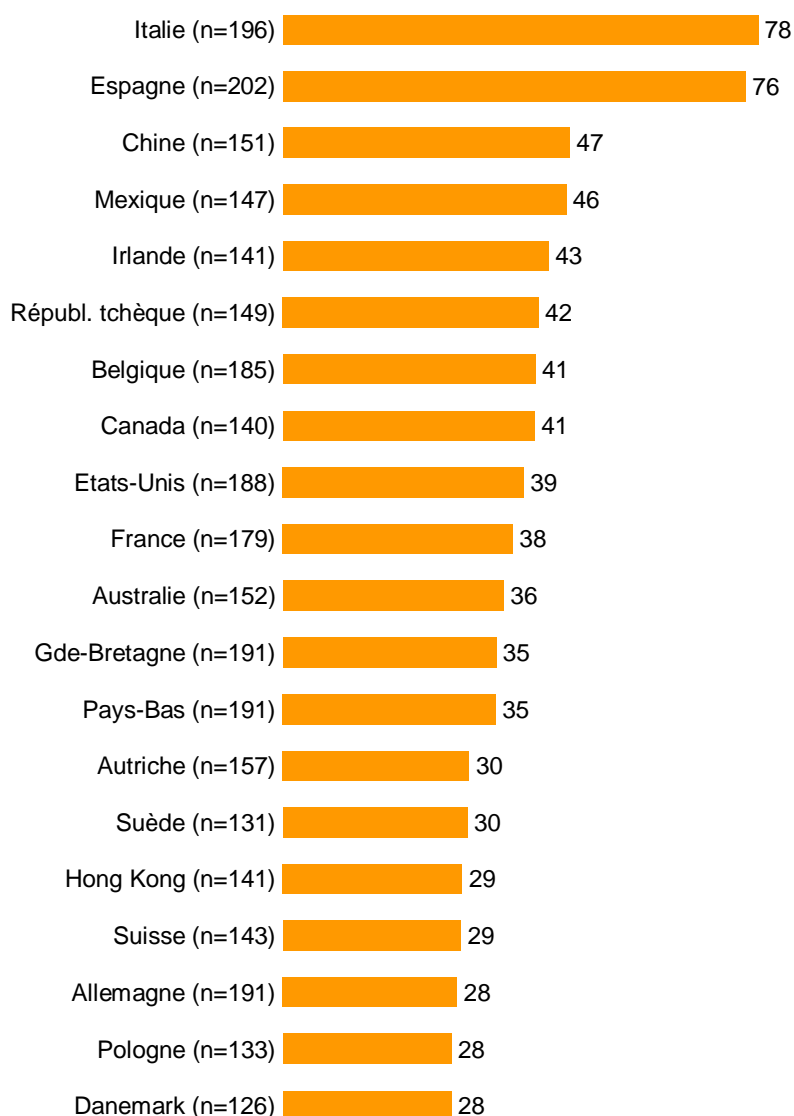
Dans les pays de l'UE, les entreprises de l'UE observent une amélioration générale ou du moins ne constatent aucune dégradation du comportement en matière de paiement sur le plan national par comparaison avec l'hiver 2008/2009. La Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique font état de l'amélioration la plus significative. Comme durant l'hiver 2008/2009, le comportement de paiement des entreprises suédoises sur leur marché intérieur se situe en tête des appréciations du comportement de paiement au niveau national bien que les entreprises suédoises constatent une légère dégradation à cet égard. L'Espagne classe le délai de règlement au niveau national au dernier rang, tandis que durant l'hiver 2008/2009 le comportement de paiement des entreprises sur leur marché intérieur se situait au dernier rang sur l'échelle d'appréciation.

Par rapport à l'été 2008, le comportement de paiement sur le marché intérieur n'a pratiquement pas changé, sauf en Espagne et, à un degré un peu moindre, en Suède.

4.3 Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux nationaux

Délai de règlement: le plus court au Danemark, en Pologne et en Allemagne – le plus long en Italie, suivie par l'Espagne.

Combien de jours faut-il, en moyenne, à vos partenaires commerciaux sur le marché intérieur pour régler leurs dettes commerciales?



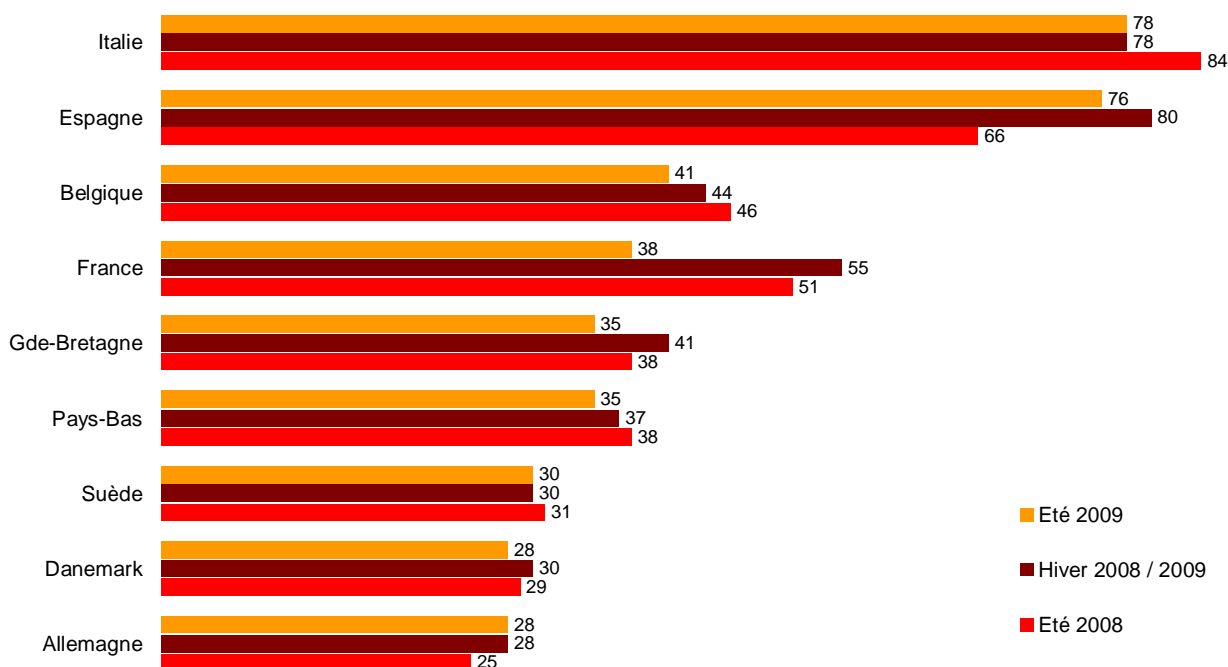
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à la présente enquête, le délai de règlement moyen sur le marché domestique va de 28 jours au Danemark, en Pologne et en Allemagne à 78 jours en Italie. L'Italie et l'Espagne sont réputées autoriser un délai de règlement exceptionnellement long, soit approximativement 30 jours de plus que le délai de règlement immédiatement inférieur.

4.4 Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux nationaux - évolution

Dans l'UE, le délai de règlement moyen est en général plus court que durant l'hiver 2008/2009 et diminue le plus en France.

Combien de jours faut-il, en moyenne, à vos partenaires commerciaux sur le marché intérieur pour régler leurs dettes commerciales?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

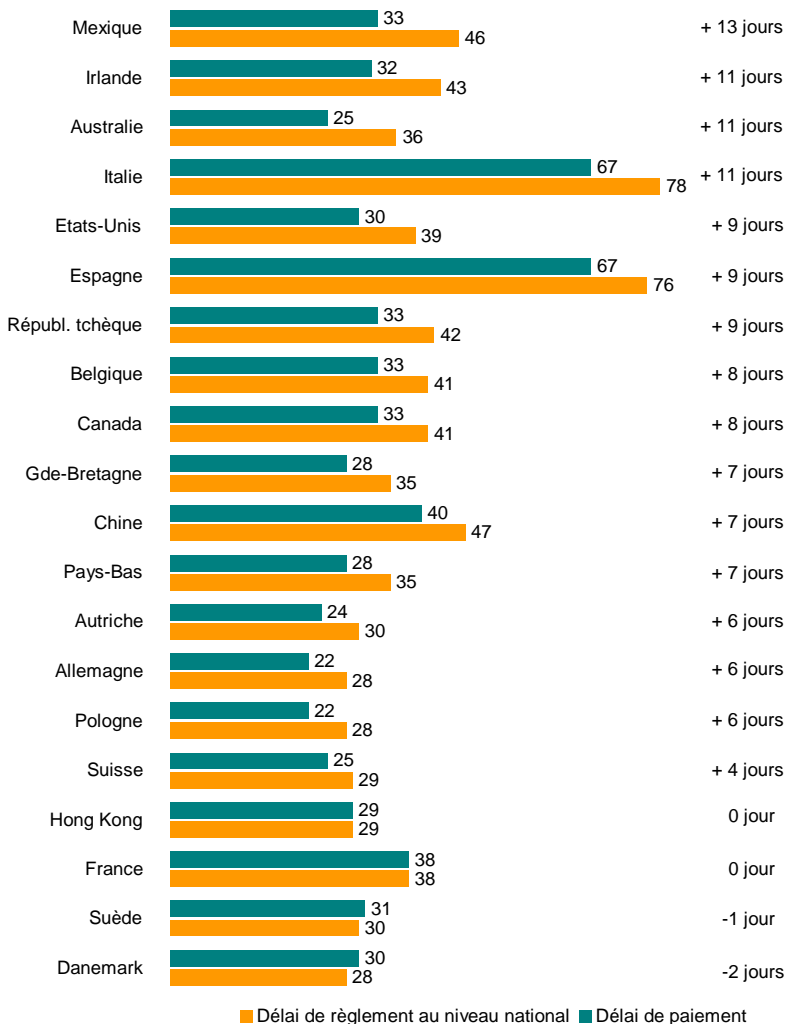
Sauf pour l'Italie, la Suède et l'Allemagne, où il est resté identique à celui de l'hiver 2008/2009, le délai de règlement est en général plus court que durant l'hiver 2008/2009. Il diminue dans une fourchette variant de 17 jours en France à 2 jours aux Pays-Bas et au Danemark. La diminution la plus nette s'observe en France, suivie de la Grande-Bretagne et de l'Espagne.

En comparant l'été 2009 et l'été 2008, on observe un abrègement similaire du délai de règlement dans tous les pays, sauf en Allemagne et en Espagne.

4.5 Délai de règlement: délai de paiement vs. délai de règlement au niveau national

L'écart le plus marqué entre le délai de paiement et le délai de règlement s'observe au Mexique. On constate une parfaite équivalence en revanche à Hong Kong et en France. Au Danemark et en Suède, le délai de règlement est plus court que le délai de paiement.

Le délai de paiement situé par rapport au délai de règlement au niveau national



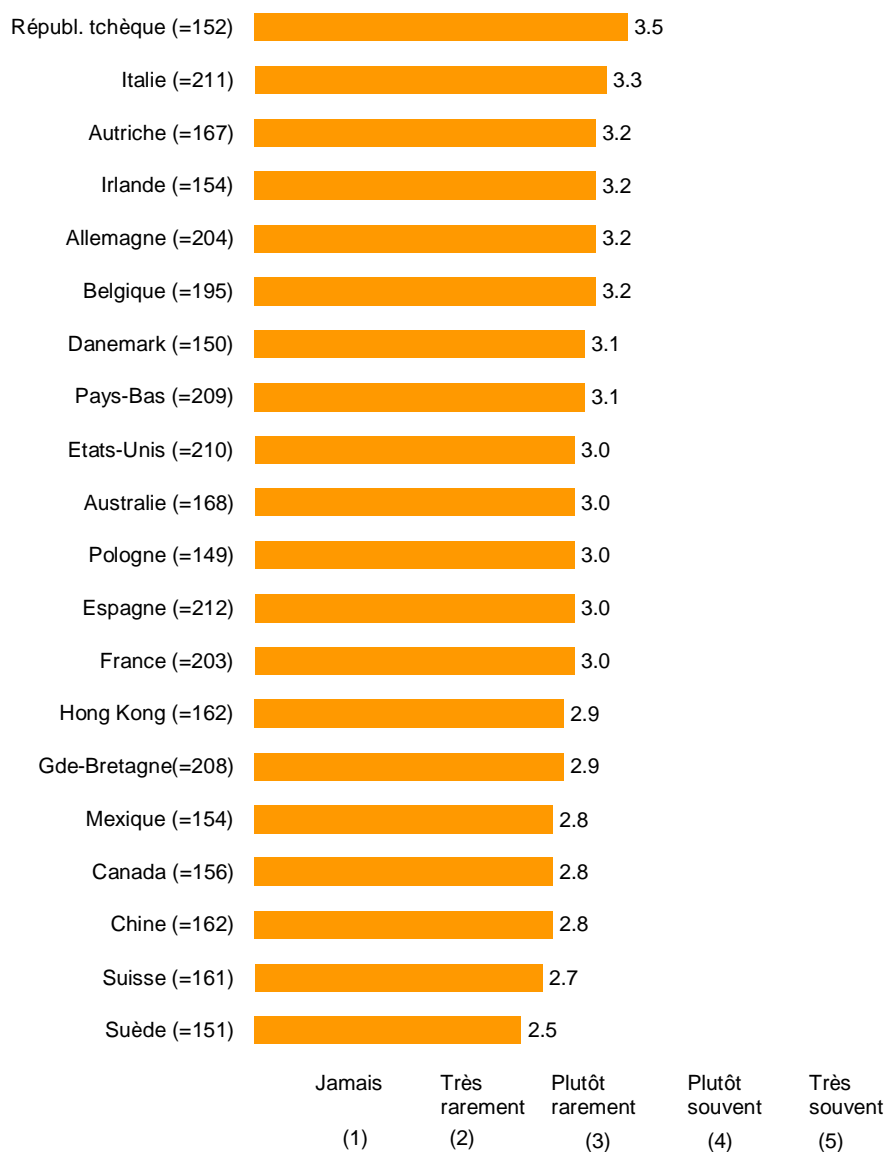
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, l'écart entre le délai de règlement moyen au niveau national et le délai de paiement moyen se situe dans la fourchette des délais de règlement excédant le délai de paiement de 13 jours au Mexique à un délai de règlement de 2 jours plus court que le délai de paiement au Danemark. Par rapport à l'hiver 2008/2009, l'écart augmente le plus en Espagne (4 jours de plus), suivi des Pays-Bas (3 jours de plus) et de l'Allemagne (2 jours de plus). Il diminue le plus en France (9 jours de moins), où il y a une parfaite correspondance entre le délai de règlement moyen au niveau national et le délai de paiement moyen.

4.6 Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux nationaux

Les plus fréquents en République tchèque – les moins fréquents en Suède.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures ont-elles été payées en retard?



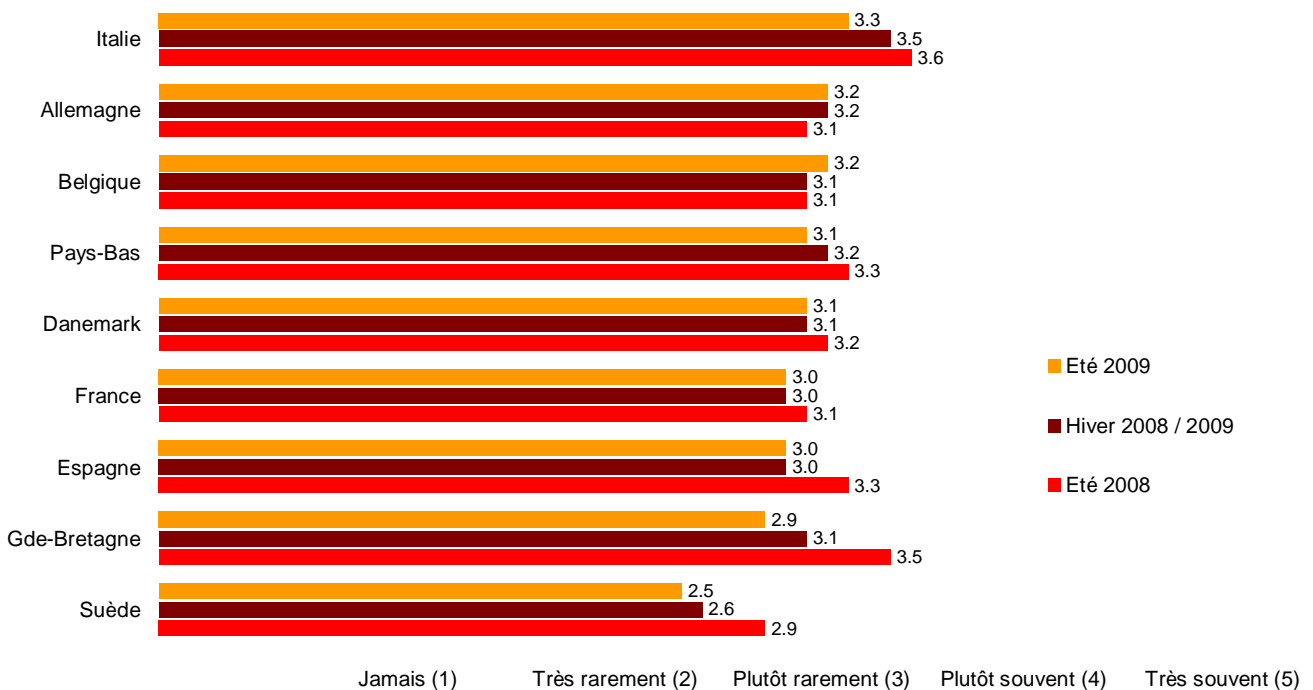
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à l'enquête, les retards de paiement au niveau national sont signalés comme se produisant en général « plutôt rarement » (le plus souvent en République tchèque, suivie par l'Italie, et le moins souvent en Suède, suivie par la Suisse).

4.7 Retards de paiement: perception des partenaires commerciaux nationaux - évolution

Les plus fréquents en Italie – les moins fréquents en Suède.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures ont-elles été payées en retard?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

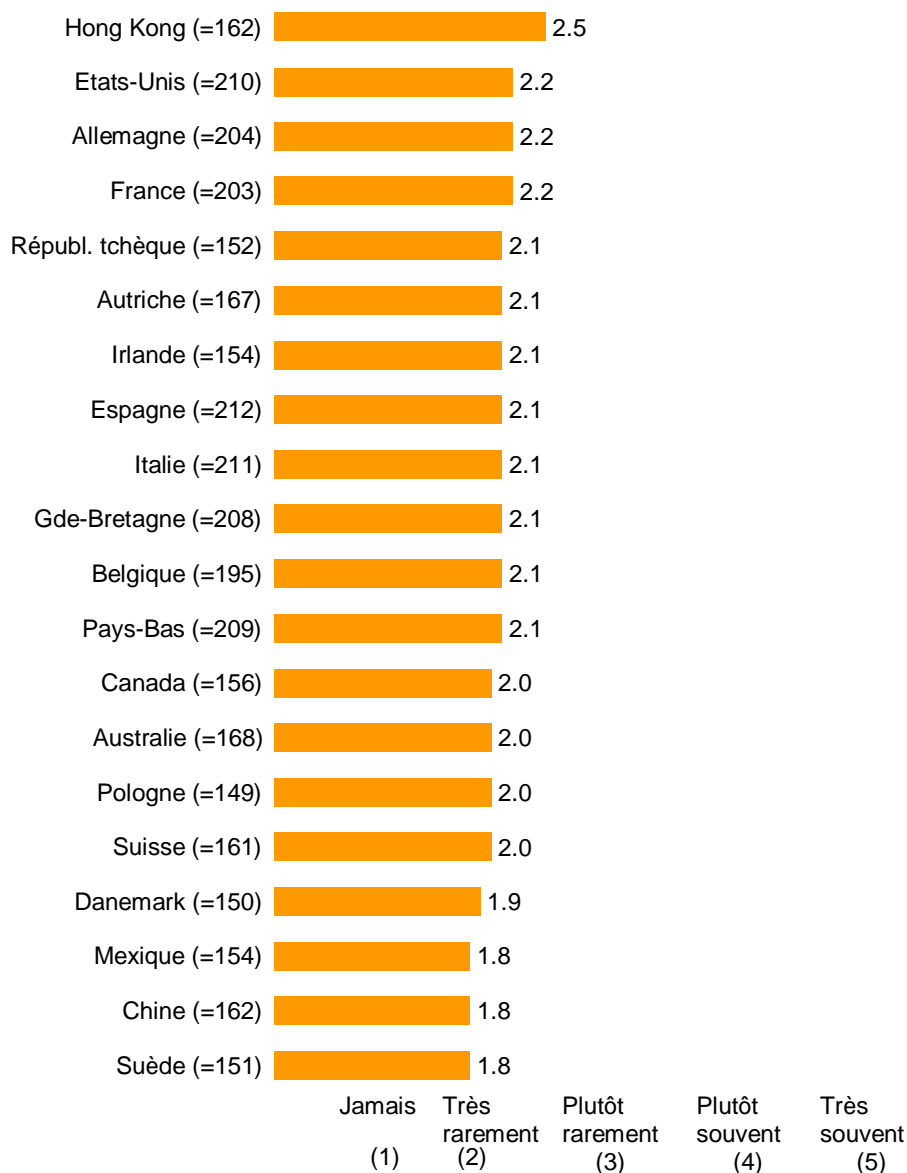
Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, excepté la Belgique, qui affiche une légère augmentation, la fréquence des retards de paiement au niveau national a soit diminué (l'Italie et la Grande-Bretagne affichant la diminution la plus forte) ou est restée stable par rapport à l'hiver 2008/2009.

C'est également le cas lorsque l'on compare l'été 2008 et l'été 2009. La Belgique et l'Allemagne présentent une légère augmentation, mais tous les autres marchés, la Grande-Bretagne et la Suède en tête, affichent une amélioration/diminution des retards de paiement au niveau national.

4.8 Défauts de paiement: non-paiement de créances domestiques

Les plus fréquents à Hong Kong – les moins fréquents en Suède.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures n'ont-elles pas été payées du tout?



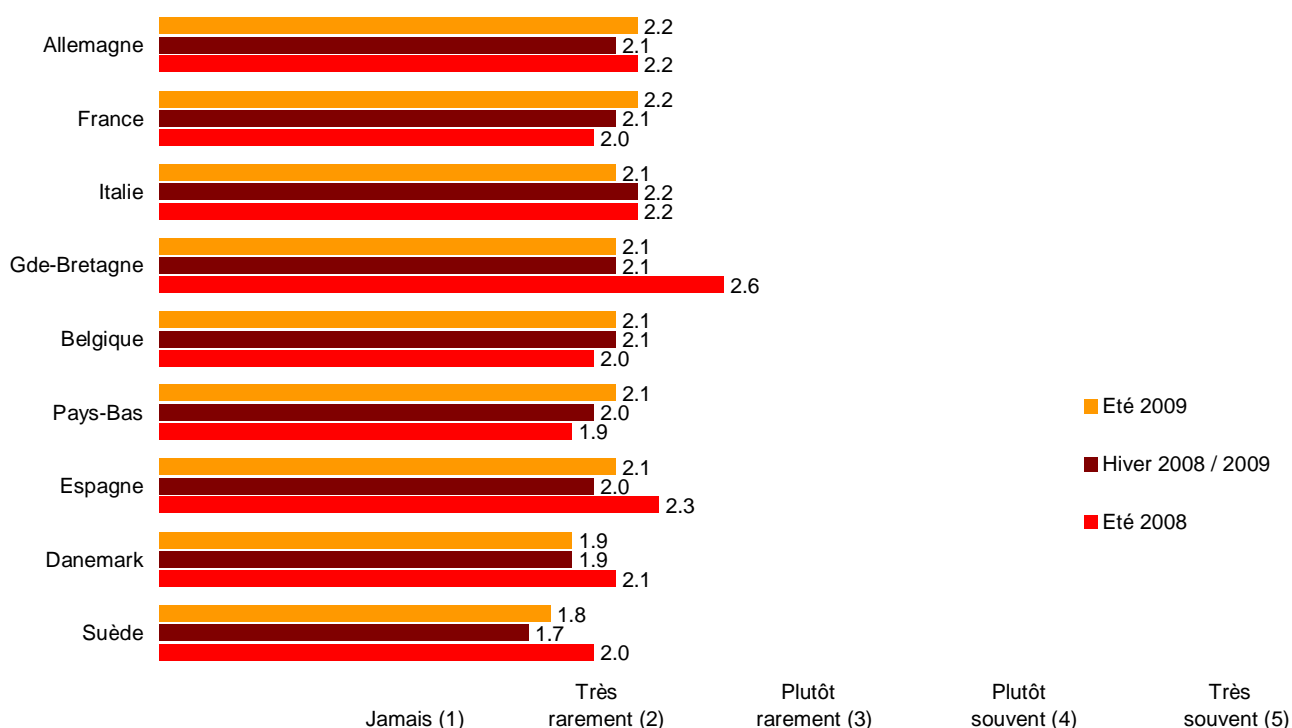
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à la présente enquête, les défauts de paiement au niveau national sont signalés comme étant en général « très rares » (les plus fréquents à Hong Kong, et les moins fréquents en Suède, en Chine et au Mexique).

4.9 Défauts de paiement: non-paiement de créances domestiques - évolution

Les plus fréquents en Allemagne et en France – les moins fréquents en Suède

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures n'ont-elles pas été payées?



Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, la fréquence des défauts de paiement au niveau national augmente légèrement en Allemagne, en France, en Espagne et en Suède. En Italie, la fréquence des défauts de paiement au niveau national diminue, et elle est restée stable en Grande-Bretagne, en Belgique et au Danemark.

Les réponses des entreprises ayant participé à la présente enquête sont cohérentes avec les réponses données dans tous les pays – ou présentent une amélioration par rapport à l'été 2008, sauf en France, aux Pays-Bas et en Belgique, où l'on observe une légère augmentation de la fréquence des défauts de paiement.

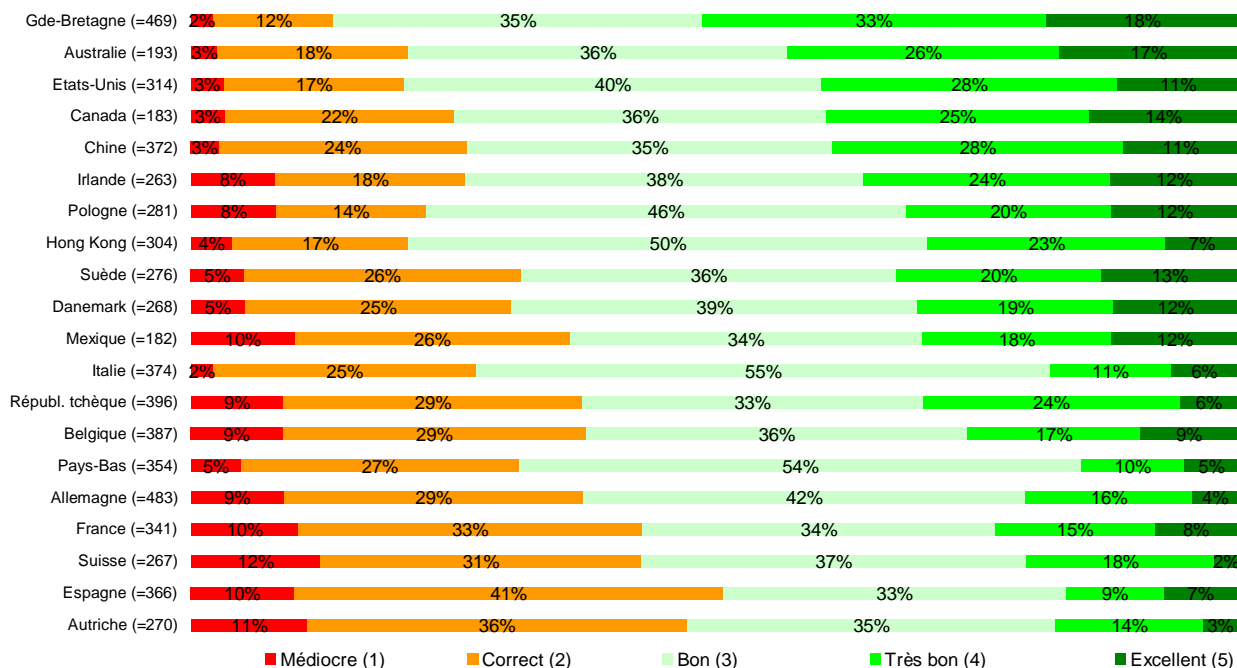
5. Les pratiques de paiement des entreprises étrangères

5.1 Evaluation des pratiques de paiement des entreprises étrangères

Le comportement de paiement des entreprises étrangères occupe le rang le plus élevé en Grande-Bretagne et le dernier rang en Autriche et en Espagne.

Comment les entreprises de ... considèrent-elles le comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers ?

Si vous considérez les six derniers mois: comment évaluez-vous le comportement de paiement de vos partenaires commerciaux étrangers?



Base: les entreprises des pays respectifs ayant des partenaires commerciaux dans un ou plusieurs pays étrangers

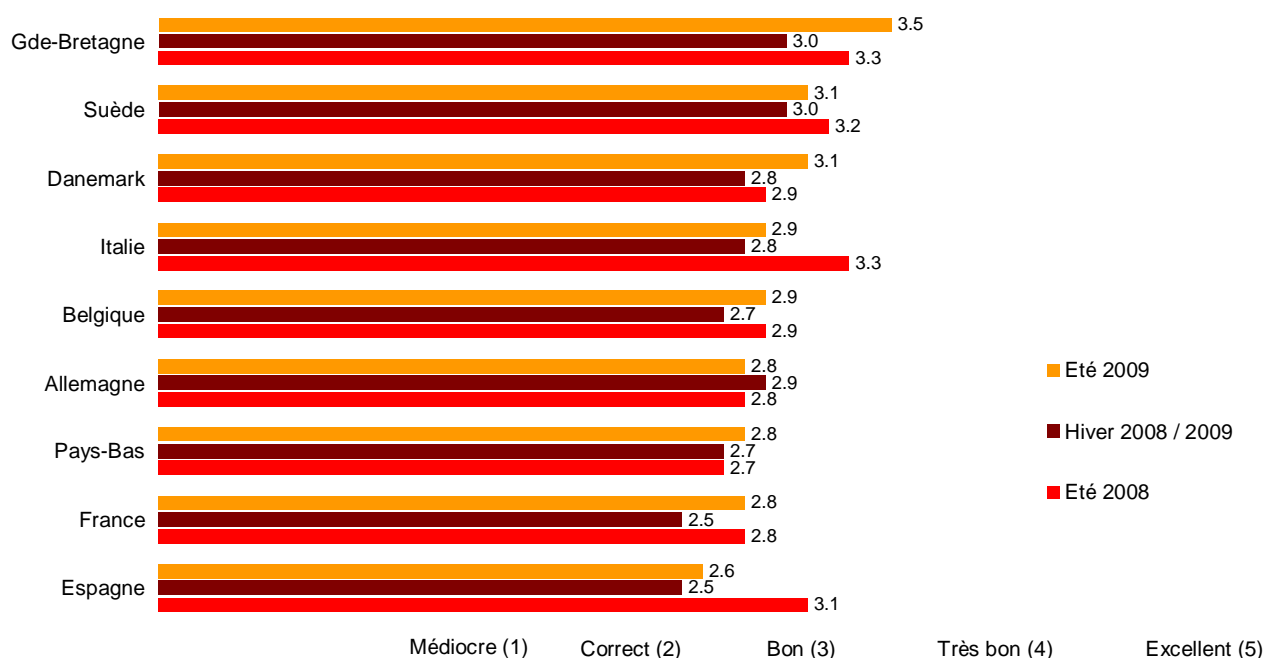
En moyenne, le comportement de paiement des entreprises étrangères est considéré comme valable. Les entreprises britanniques ont l'opinion la plus favorable du comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers, plus de 50% des entreprises britanniques interrogées le considérant comme très bon ou excellent. Les entreprises autrichiennes et espagnoles interrogées forment, en moyenne, les opinions les plus négatives au sujet du comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers.

5.2 Evaluation des pratiques de paiement des entreprises étrangères - évolution

Sauf pour l'Allemagne, les entreprises de l'UE observent une amélioration générale du comportement de paiement des entreprises étrangères par rapport à l'hiver 2008/2009.

Comment les entreprises de ... considèrent-elles le comportement de paiement de leurs partenaires commerciaux étrangers ?

Si vous considérez les six derniers mois: comment évaluez-vous le comportement de paiement de vos partenaires commerciaux étrangers?



Base: les entreprises des pays respectifs ayant des partenaires commerciaux dans un ou plusieurs pays étrangers

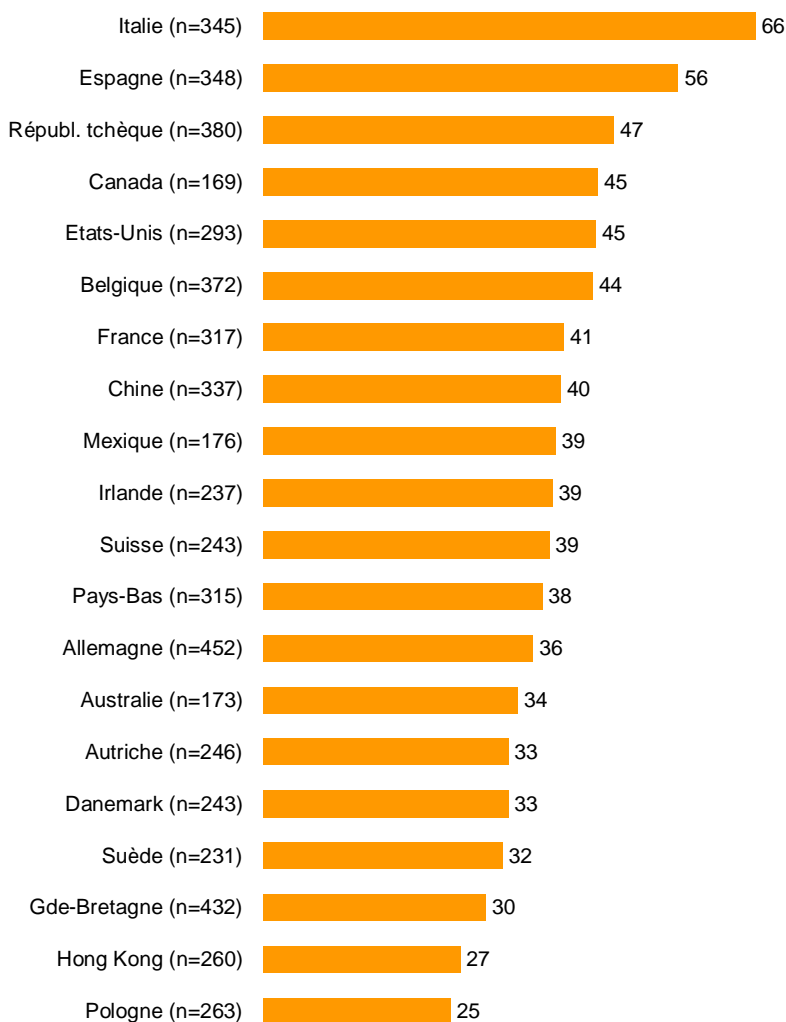
Les entreprises de l'UE observent une amélioration générale du comportement de paiement des entreprises étrangères par rapport à l'hiver 2008/2009. Les entreprises britanniques et françaises constatent les améliorations les plus significatives, tandis que les entreprises établies en Allemagne considèrent le comportement de paiement des entreprises étrangères comme étant moins bon qu'à l'hiver 2008/2009.

Par rapport à l'été 2008, l'Espagne et l'Italie constatent la dégradation la plus nette du comportement de paiement des entreprises des autres pays. La Grande-Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas constatent une amélioration, mais cette amélioration n'est pas substantielle. Pour la plus grande partie de l'année, la comparaison en glissement annuel offre une évaluation assez cohérente.

5.3 Délai de règlement: évaluation des partenaires commerciaux étrangers

Les entreprises italiennes attendent le plus longtemps pour obtenir paiement de leurs factures sur l'étranger, tandis que les entreprises polonaises sont payées le plus rapidement.

Délai de règlement moyen pratiqué par les partenaires commerciaux étrangers (en jours). Combien de jours faut-il, en moyenne, pour que vos partenaires commerciaux étrangers règlent leurs dettes ?



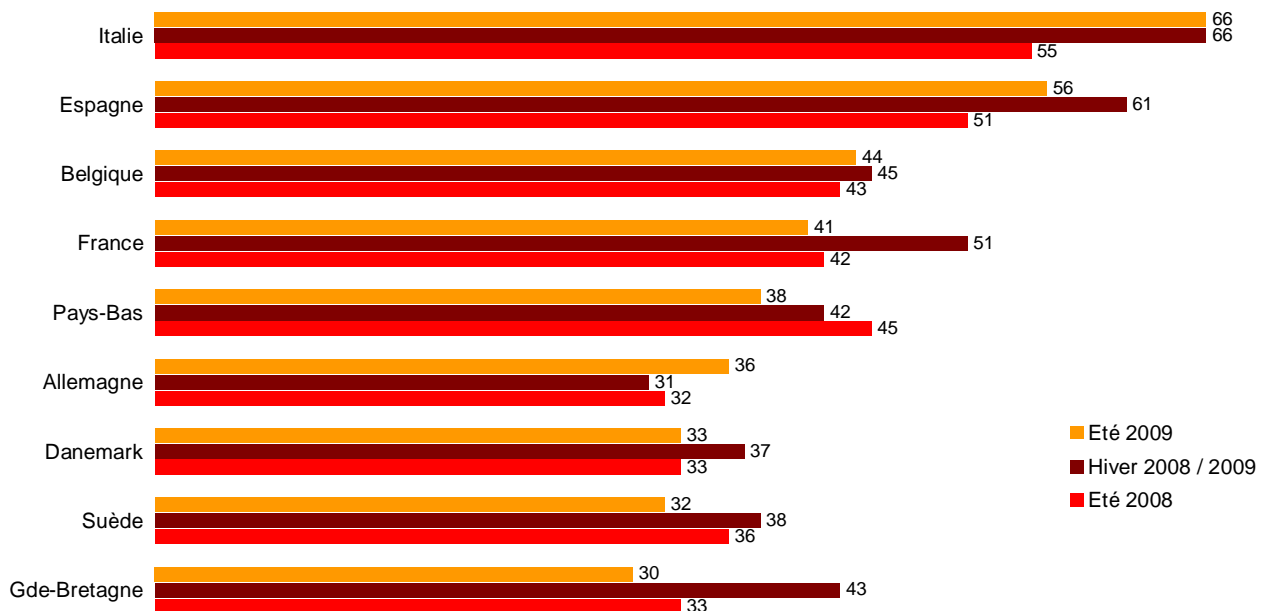
Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à la présente enquête, le délai de règlement moyen va de 25 jours en Pologne à 66 jours en Italie. Une nouvelle fois, les moyennes en Italie (19 jours de plus) et en Espagne (9 jours de plus) par rapport au délai de règlement le plus long suivant, sortent du lot par rapport aux autres pays.

5.4 Délai de paiement: évaluation des partenaires commerciaux étrangers - évolution

Sauf pour l'Allemagne et l'Italie, le délai de règlement des entreprises étrangères dans l'UE est généralement plus court que durant l'hiver 2008/2009.

Délai de règlement moyen pratiqué par les partenaires commerciaux étrangers (en jours). Combien de jours faut-il, en moyenne, pour que vos partenaires commerciaux étrangers règlent leurs dettes commerciales ?



Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

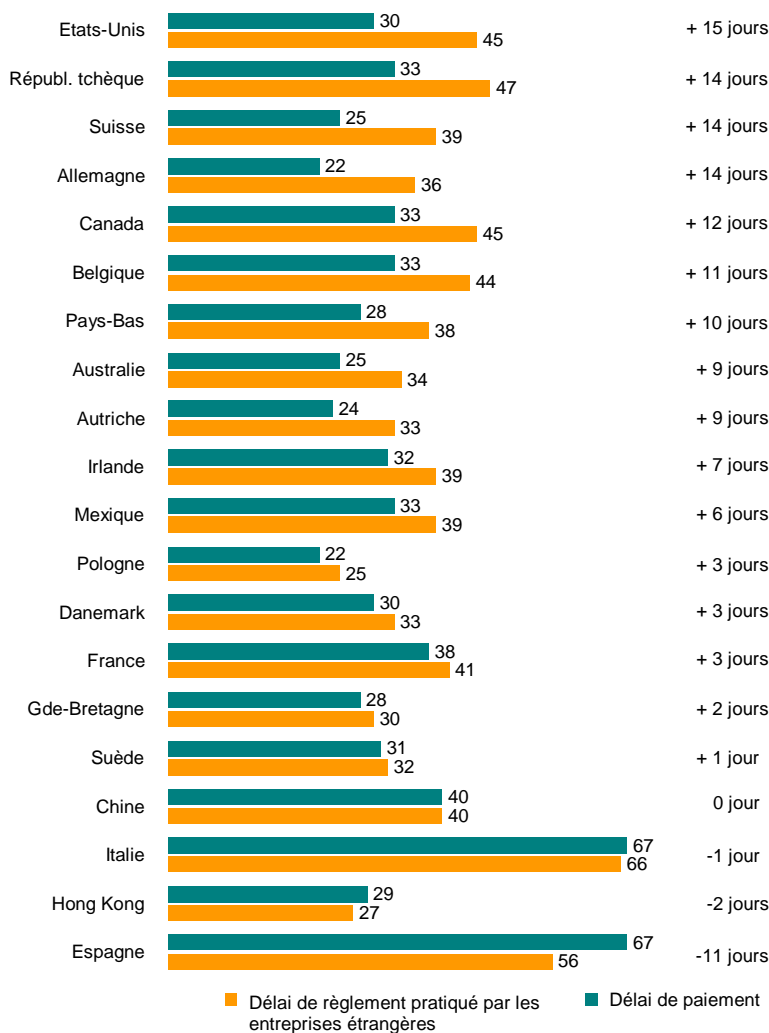
En Italie, le délai de règlement est le même que durant l'hiver 2008/2009, tandis qu'en Allemagne, il est plus long que durant l'hiver 2008/2009. Le délai de règlement moyen diminue d'une manière différente dans tous les pays ayant participé à l'enquête, soit dans une fourchette de 13 jours en Grande-Bretagne à 1 jour en Belgique.

La comparaison en glissement annuel avec l'été 2008 fait apparaître un fort allongement du délai de règlement des entreprises étrangères en Italie, mais également un allongement d'au moins 4 jours en Espagne et en Allemagne. Les Pays-Bas bénéficient de la plus forte diminution du délai de règlement observé par des clients étrangers.

5.5 Délai de règlement: délai de paiement vs. délai de règlement des entreprises étrangères

L'écart le plus important entre le délai de paiement et le délai de règlement moyen est constaté aux États-Unis. On observe une parfaite équivalence en Chine. En Espagne et à Hong Kong, le délai de règlement est plus court que le délai de paiement.

Le délai de paiement situé par rapport au délai de règlement pratiqué par les entreprises étrangères



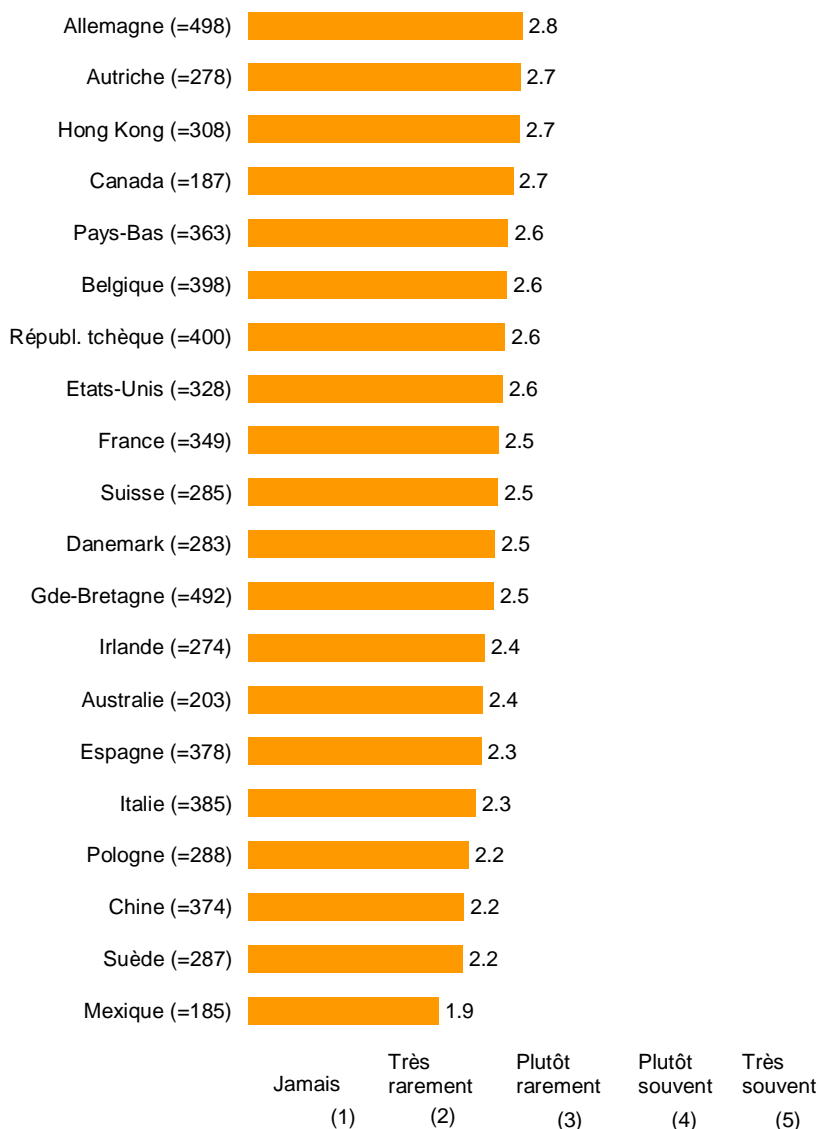
Base: les entreprises interrogées dans les pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à la présente enquête, l'écart entre le délai de règlement moyen pratiqué par les clients étrangers et le délai de paiement moyen est de l'ordre de 15 jours plus tard aux États-Unis et de 11 jours plus tôt en Espagne. Les entreprises espagnoles ont reçu paiement de leurs factures sur l'étranger beaucoup plus tôt que le délai de paiement moyen. Par rapport à l'hiver 2008/2009, l'écart diminue le plus en Grande-Bretagne (2 jours contre 11 jours durant l'hiver 2008/2009) et en Suède (1 jour contre 8 jours au cours de l'hiver 2008/2009), tandis qu'il reste stable en Belgique et en Italie. En Allemagne, il augmente sensiblement (14 jours contre 7 jours durant l'hiver 2008/2009).

5.6 Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux étrangers

Les plus fréquents en Allemagne – les moins fréquents au Mexique.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures ont-elles été payées en retard par les partenaires commerciaux étrangers ?



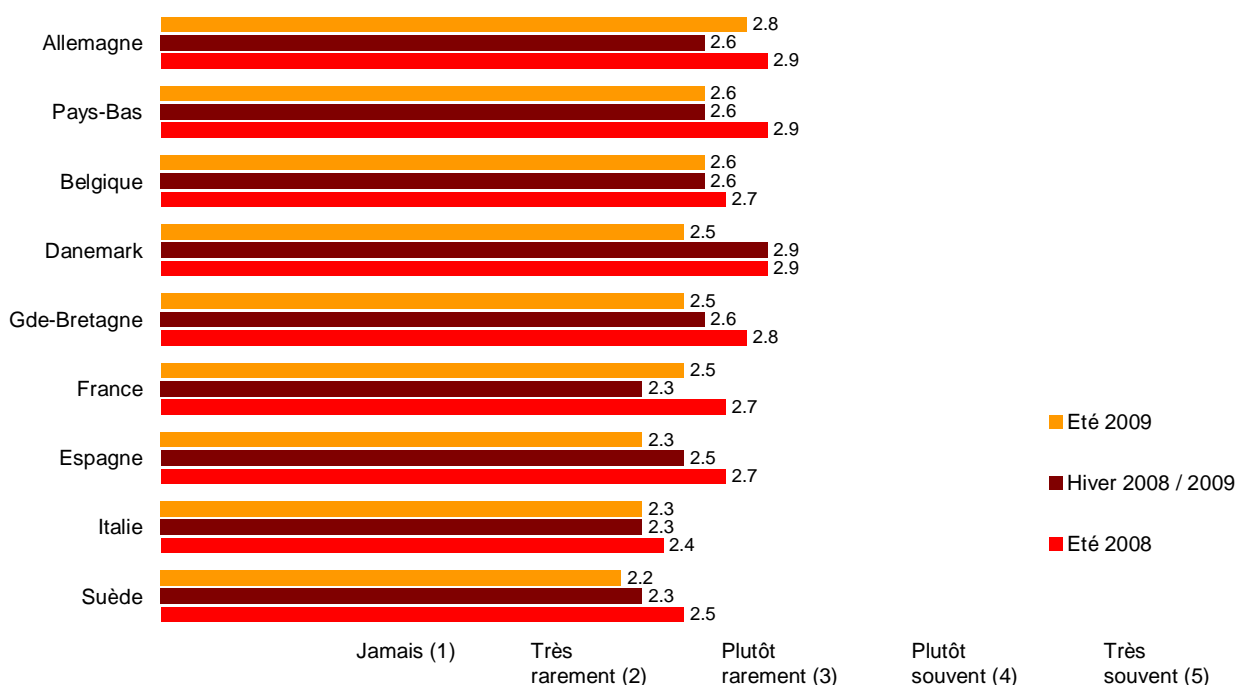
Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

Dans les vingt pays ayant participé à la présente enquête, les retards de paiement des partenaires commerciaux étrangers sont signalés comme se produisant avec une fréquence se situant entre « très rarement » et « plutôt rarement » (le plus souvent en Allemagne et le moins souvent au Mexique).

5.7 Retards de paiement: la perception des partenaires commerciaux étrangers - évolution

Les plus fréquents en Allemagne – les moins fréquents en Suède.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures ont-elles été payées en retard par les partenaires commerciaux étrangers?



Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

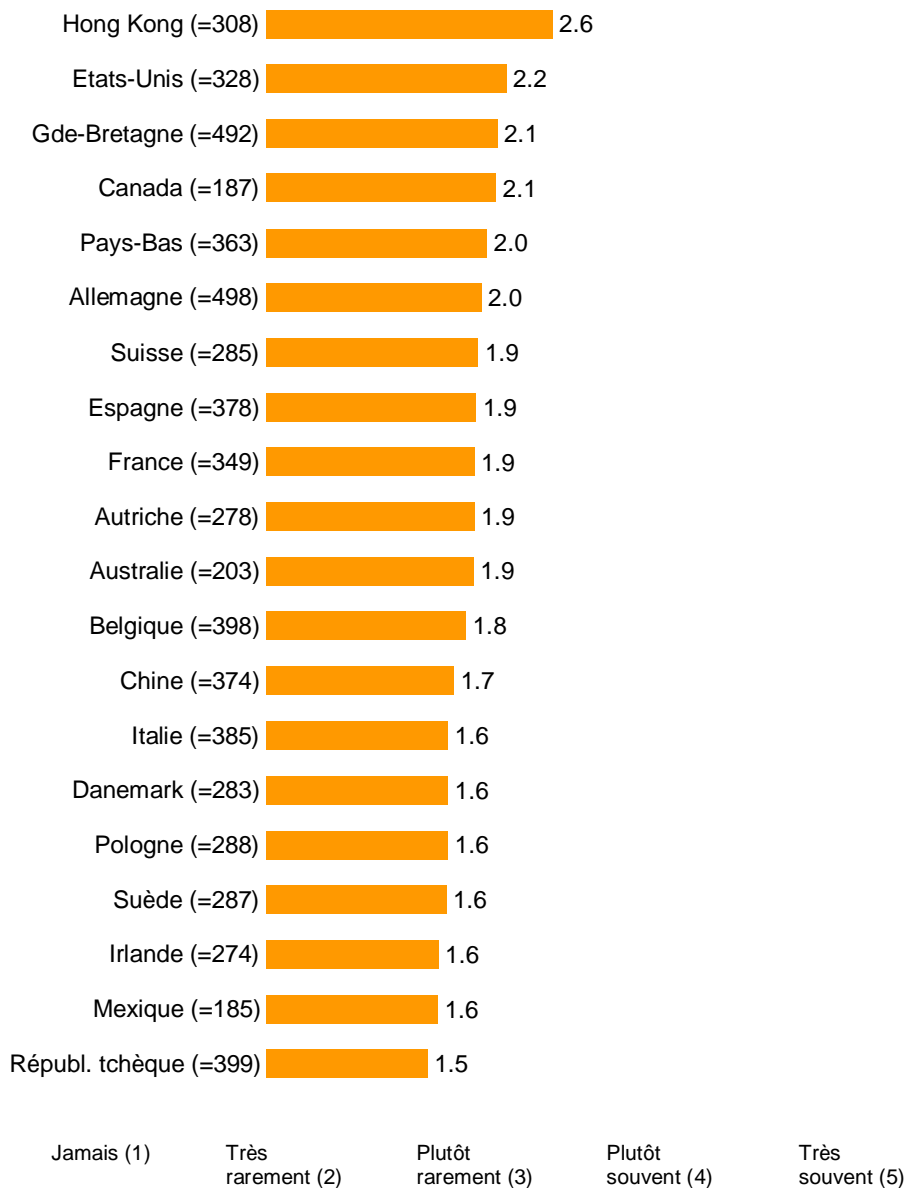
Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, la fréquence des retards de paiement des clients étrangers a soit diminué (le Danemark faisant état de la diminution la plus forte), soit est restée stable par rapport à l'hiver 2008/2009, excepté pour l'Allemagne et la France.

Par rapport à l'été 2008, tous les pays présentent une amélioration à cet égard, la fréquence des retards de paiement dus à des clients étrangers diminuant dans tous les pays. La diminution la plus forte est constatée en Espagne.

5.8 Défauts de paiement: non-paiement dû à des partenaires commerciaux étrangers

Le plus fréquent à Hong Kong – le moins fréquent en République tchèque.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures n'ont-elles pas été payées du tout par les partenaires commerciaux étrangers ?



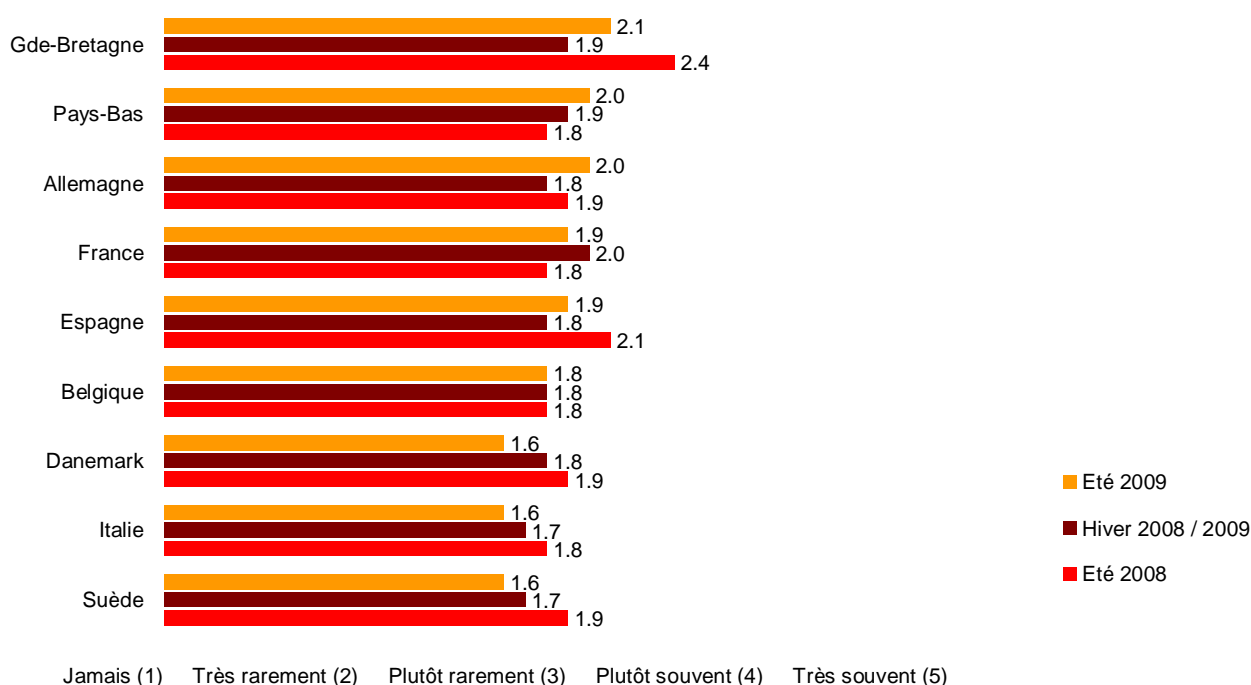
Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

Les défauts de paiement des partenaires commerciaux étrangers interviennent selon une fréquence allant de « très rarement » à « plutôt rarement » (nettement plus souvent à Hong Kong, et moins souvent en République tchèque).

5.9 Défauts de paiement: non-paiement dû à des partenaires commerciaux étrangers - évolution

Le plus fréquent en Grande-Bretagne – le moins fréquent en Suède.

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures n'ont-elles pas été payées par les partenaires commerciaux étrangers ?



Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays

Dans les pays de l'UE ayant participé à l'enquête précédente, la fréquence des défauts de paiement dus à des clients étrangers diffère nettement d'un pays à l'autre. Cependant, en Grande-Bretagne et en Allemagne les défauts de paiement de clients étrangers se produisent nettement plus souvent que durant l'hiver 2008/2009. En France, au Danemark, en Italie et en Suède, la fréquence des défauts de paiement de la part de clients étrangers diminue, tandis qu'en Belgique, elle est restée stable.

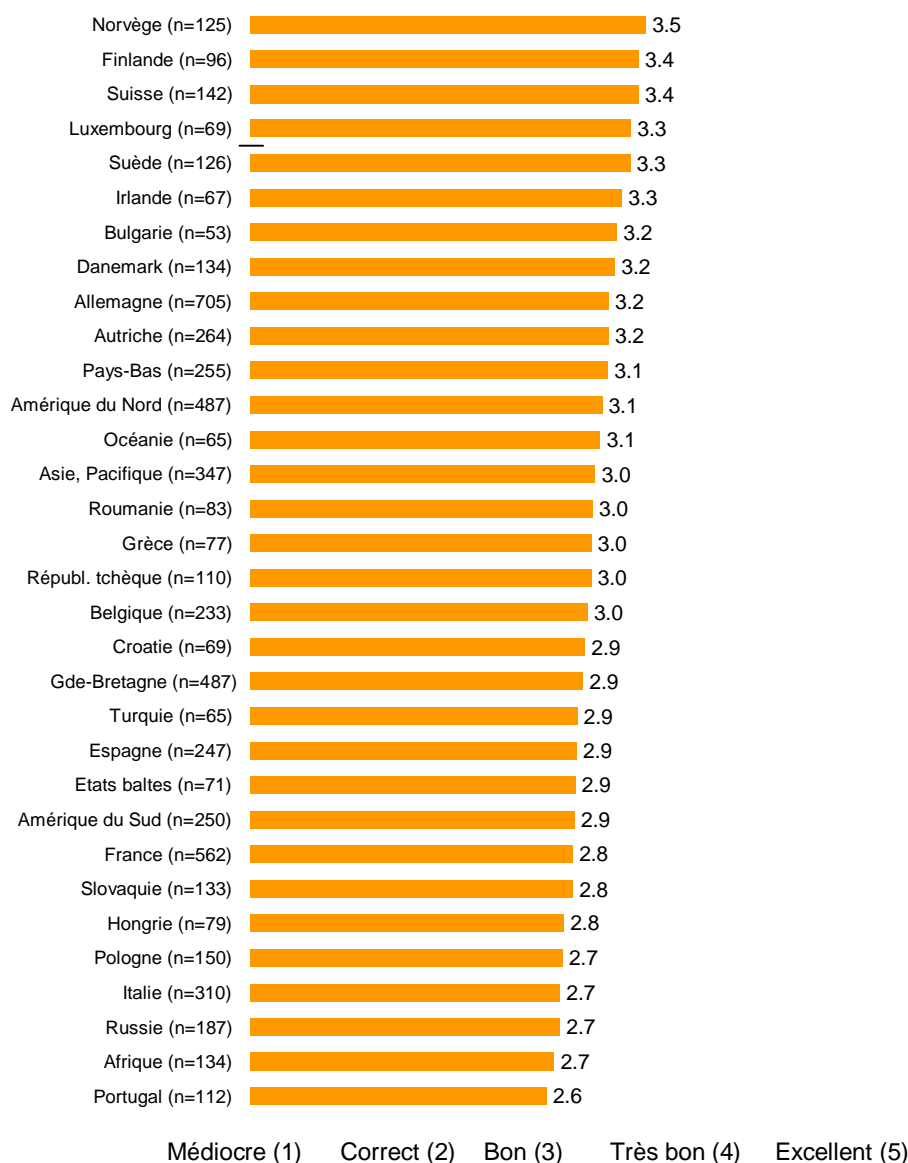
Par rapport à l'été 2008, la fréquence des défauts de paiement de clients étrangers durant l'été 2009 présente un profil cohérent avec l'été 2008, ou légèrement inférieur, dans tous les pays, excepté les Pays-Bas, l'Allemagne et la France. L'augmentation de la fréquence dans ces trois pays est marginale.

6. Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux

6.1 Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux

Les partenaires commerciaux internationaux placent le comportement de paiement des entreprises norvégiennes au premier rang, et le comportement de paiement des entreprises portugaises au dernier rang.

Si vous considérez les six derniers mois: comment évaluez-vous le comportement de paiement de sociétés par le/la/les... ?



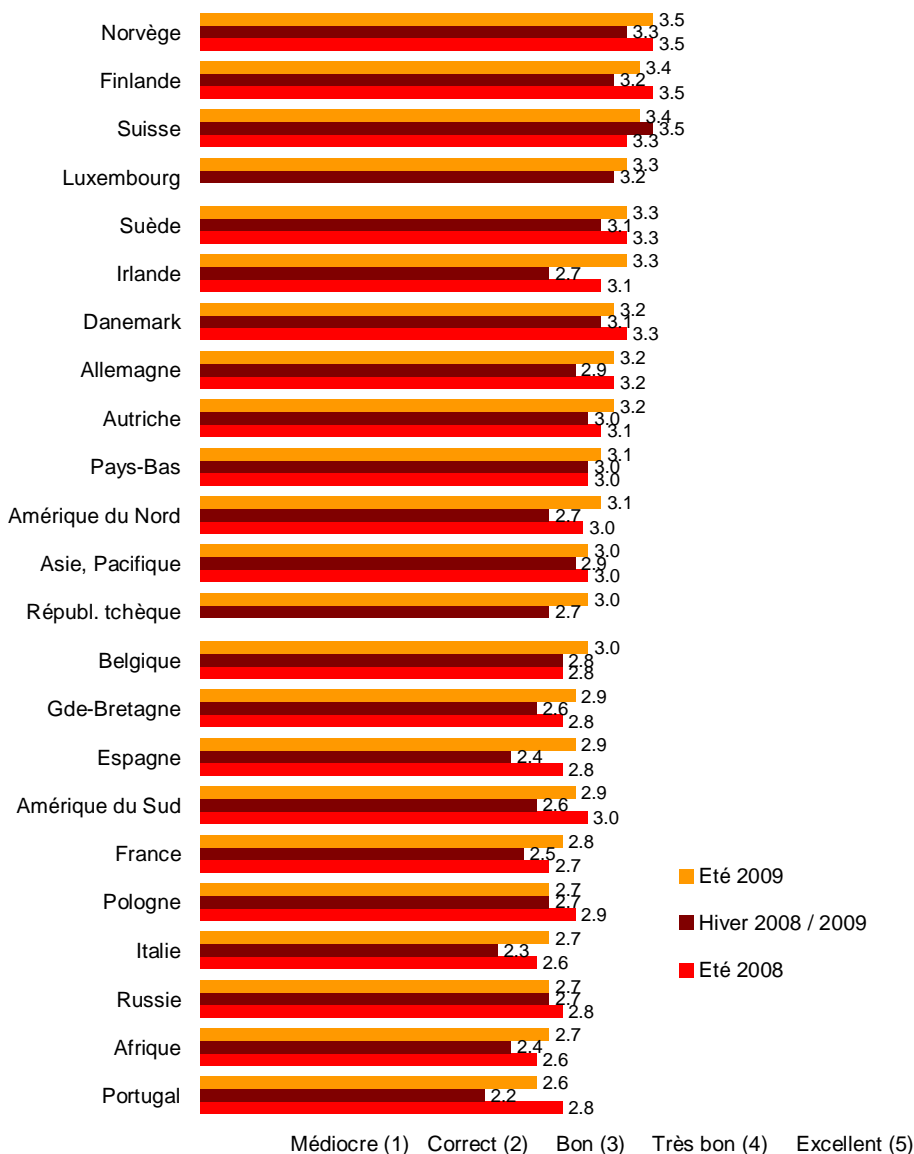
Base: les entreprises étrangères commercialisant des produits et services auprès d'entreprises dans les pays respectifs (n>=50)

D'une manière générale, le comportement en matière de paiement des entreprises dans tous les pays est bon. Les entreprises norvégiennes bénéficient d'évaluations allant de « bonnes » à « très bonnes ». Les évaluations des acheteurs portugais, les moins élevées, vont de « bonnes » à « correctes ».

6.2 Le comportement de paiement évalué par les partenaires commerciaux internationaux - évolution

Améliorations significatives sur un nombre de marchés de premier plan par rapport à l'hiver 2008/2009.

Si vous considérez les six derniers mois: comment évaluez-vous le comportement de paiement de sociétés par le/la/les...?

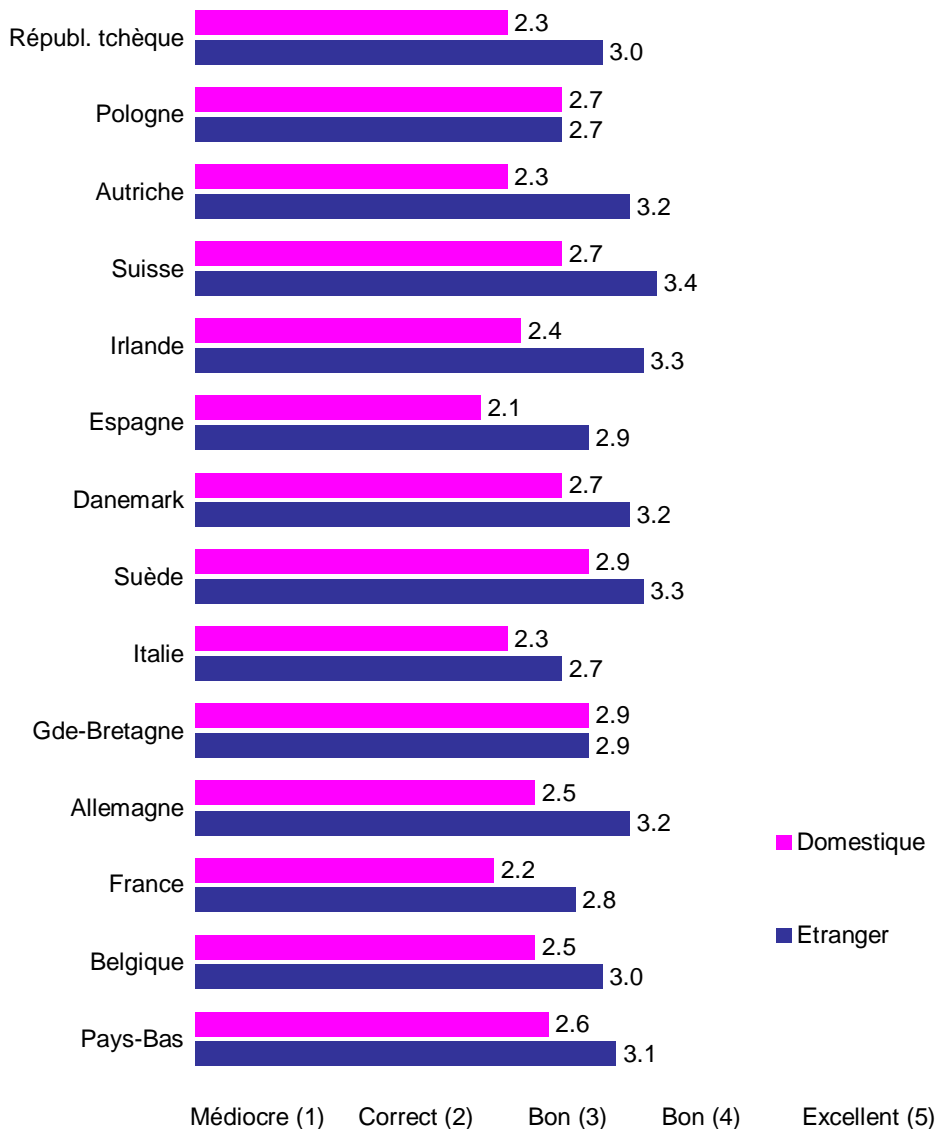


Base: les entreprises étrangères commercialisant des produits et services auprès d'entreprises dans les pays respectifs (n>= 50 pour tous les résultats ci-dessus)

Sur un certain nombre de marchés de premier ordre, des améliorations significatives sont observées par rapport à l'hiver 2008/2009 par les partenaires commerciaux internationaux dans le comportement de paiement des entreprises en Irlande, en Allemagne, en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne, en Espagne, en France et en Italie. Par rapport à l'été 2008, les changements sont cependant mineurs.

6.3 Auto-perception par rapport à une perception externe

Tous les pays sont considérés de manière plus positive au niveau international qu'au niveau domestique.



Base au niveau national: entreprises commercialisant des produits et services auprès des entreprises dans les pays respectifs

Base au niveau étranger: entreprises étrangères commercialisant des produits et services auprès des entreprises dans les pays respectifs

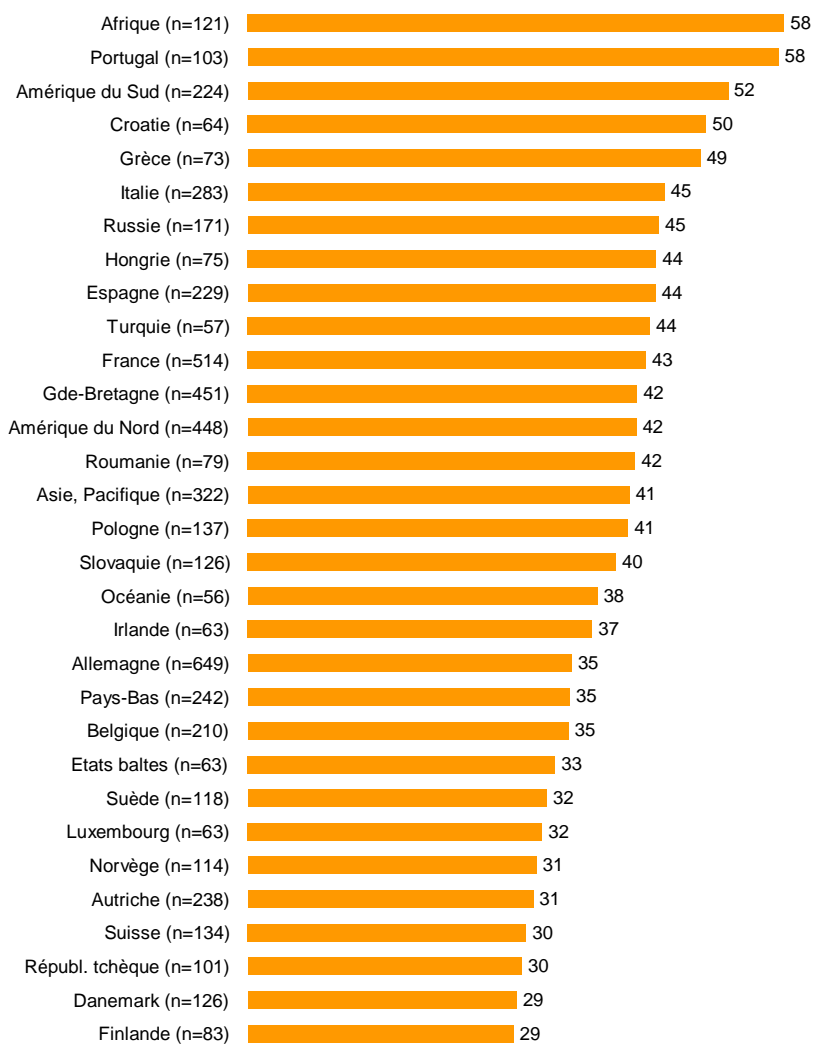
Les partenaires commerciaux internationaux qualifient le comportement en matière de paiement des clients étrangers de « bon ». En général, l'appréciation des partenaires commerciaux internationaux est plus positive que celle des partenaires domestiques respectifs (observation également faite dans les enquêtes précédentes). Seul le comportement de paiement des entreprises britanniques et polonaises est qualifié de la même manière à la fois par les partenaires commerciaux nationaux et internationaux.

6.4 Le délai de règlement évalué par les partenaires commerciaux internationaux

Le délai de règlement des entreprises africaines et portugaises est le plus long, tandis que les entreprises finlandaises et danoises paient leurs factures le plus rapidement.

Délai de règlement moyen pratiqué par les sociétés du/de la/des...

Combien de jours faut-il, en moyenne, pour que les sociétés du/de la/des... règlent leurs créances commerciales ?



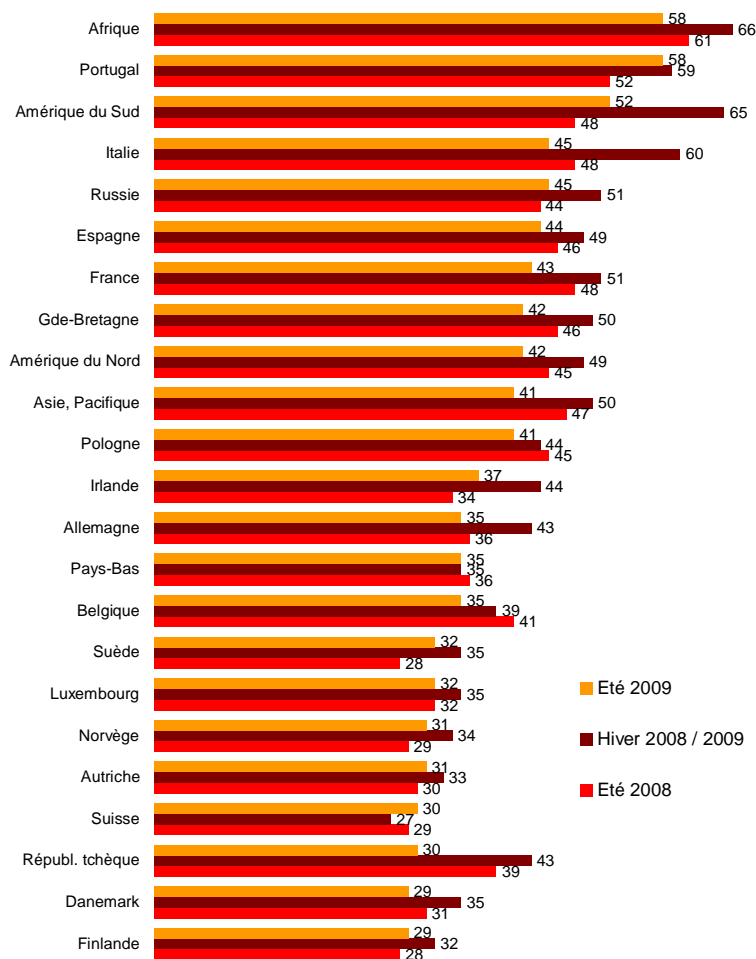
Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs (n>=50 pour tous les résultats ci-dessus)

Selon les partenaires commerciaux internationaux, il faut aux clients étrangers en moyenne entre 29 jours (entreprises établies en Finlande et au Danemark) et 58 jours (entreprises établies au Portugal et en Afrique) pour payer leurs factures. En moyenne, les entreprises européennes, en particulier d'Europe du Nord, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est tendent à payer leurs partenaires commerciaux internationaux plus rapidement que les entreprises d'Europe méridionale et de la plupart des autres continents.

6.5 Le délai de règlement évalué par les partenaires commerciaux internationaux - évolution

Sauf pour les Pays-Bas et la Suisse, les entreprises de tous les pays ayant participé à l'enquête paient leurs factures plus rapidement que durant l'hiver 2008/2009.

Délai de règlement moyen pratiqué par les sociétés du/de la/des...
Combien de jours faut-il, en moyenne, pour que les sociétés du/de la/des... règlent leurs dettes commerciales ?



Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs

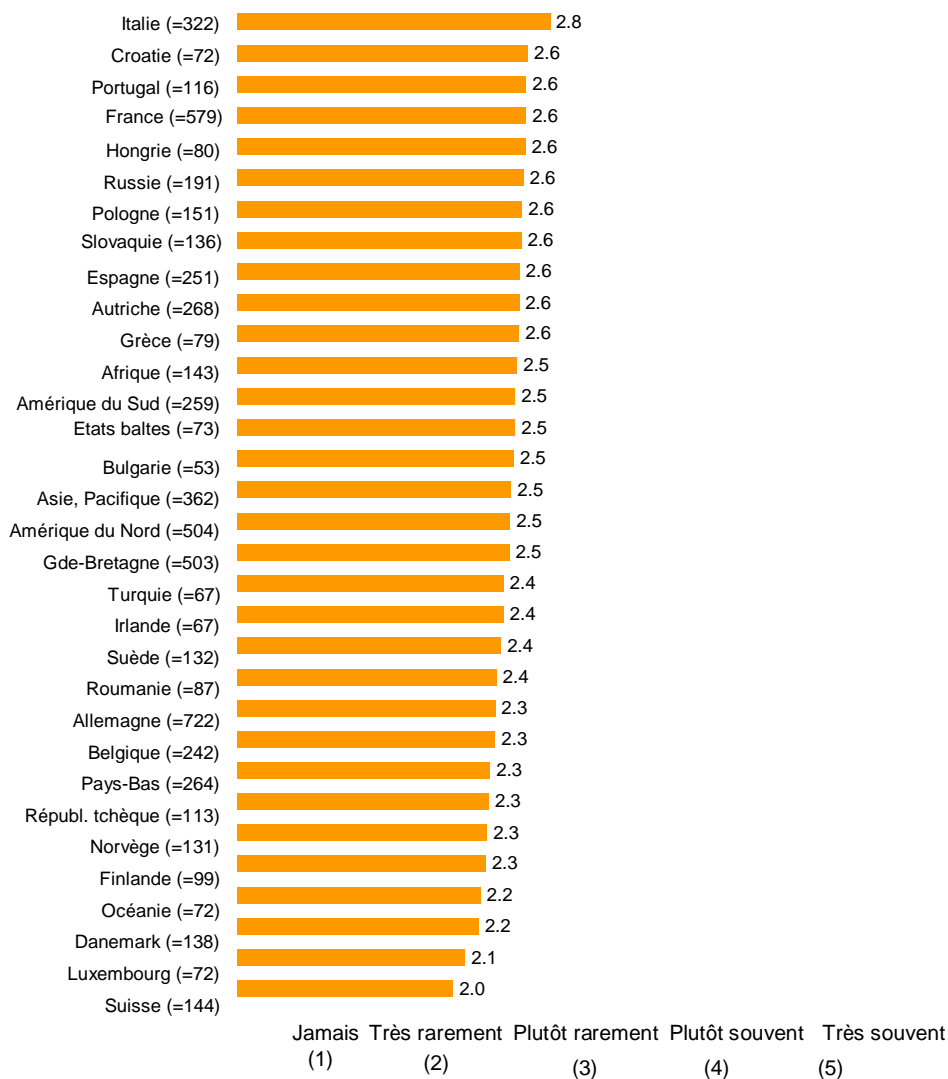
Par rapport à l'hiver 2008/2009, les clients de tous les pays ayant participé à l'enquête paient leurs partenaires commerciaux internationaux plus rapidement que durant l'hiver 2008/2009, exception faite des Pays-Bas où le délai de règlement est le même qu'au cours de l'hiver 2008/2009, et de la Suisse. Le délai de règlement moyen diminue dans une fourchette de 15 jours en Italie à 1 jour au Portugal. Selon les partenaires commerciaux internationaux, la plus forte diminution est observée en Italie, en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

En général, les réponses données au cours de l'été 2008 et de l'été 2009 varient peu, la plupart des marchés faisant état d'une diminution du délai de règlement moyen.

6.6 Les retards de paiement observés par les partenaires commerciaux internationaux

Les plus fréquents de la part des entreprises italiennes – les moins fréquents de la part des entreprises suisses.

À quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures ont-elles été payées seulement en retard par les entreprises du/de la /des ... ?



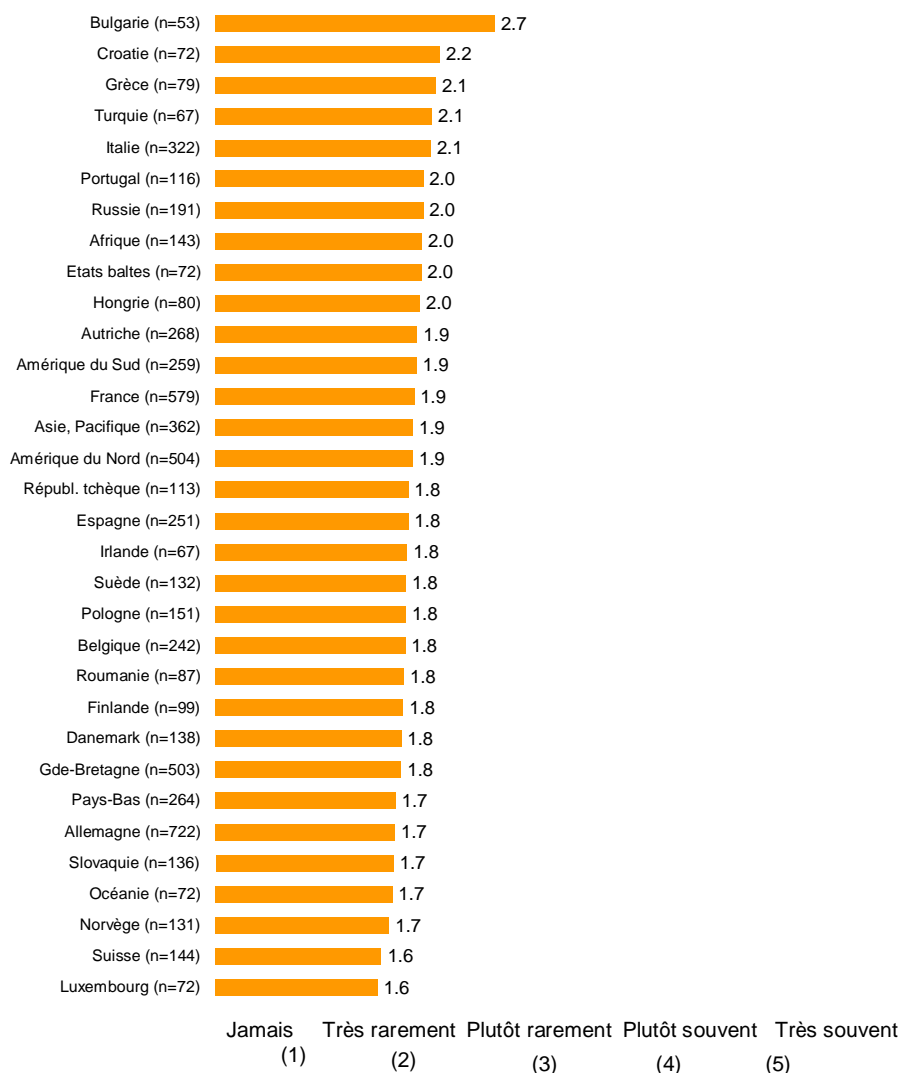
Base: évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs (n>= 50 pour tous les résultats ci-dessus)

Les retards de paiement sont signalés par les partenaires commerciaux internationaux comme étant « très rares » et « plutôt rares », les plus fréquents étant dus à des clients italiens et les moins fréquents à des clients suisses. En général, les retards de paiement se produisent presque aussi souvent que durant l'hiver 2008/2009.

6.7 Défauts de paiement : non-paiement de créances internationales

Les plus fréquents de la part des entreprises bulgares – les moins fréquents de la part des entreprises luxembourgeoises et suisses

A quelle fréquence, durant les six derniers mois, les factures n'ont-elles pas été payées du tout par les entreprises du/de la /des



Base : évaluation des partenaires commerciaux étrangers par les entreprises des pays respectifs (n>= 50 pour tous les résultats ci-dessus)

Les partenaires commerciaux internationaux ont été confrontés le plus souvent à des défauts de paiement de la part de clients bulgares, ce pays sortant du lot comme étant le seul où la réponse tendait vers « plutôt rarement » par rapport à « très rarement » sur tous les autres marchés, et le moins fréquemment de la part de clients suisses et luxembourgeois. Par rapport à l'hiver 2008/2009, la fréquence des défauts de paiement est presque la même dans la plupart des pays.

7. Personnes de contact chez Atradius

Votre contact chez Atradius

Corporate Communications et Marketing

France

Fabienne Allainguillaume

Tél.: +33 1 41 05 83 29

Fax : +33 1 41 05 84 85

E-mail: fabienne.allainguillaume@atradius.com

Atradius N.V.

44, Avenue Georges Pompidou
92300 Levallois Perret Cedex

Belgique - Luxembourg

Patrick Van der Avert

Tél.: +32 (0)3 202 44 73

Fax : +32 (0)3 226 50 66

E-mail: patrick.van.der.avert@atradius.com

Claudine Defrance

Tél.: +32 81 324 524

Fax : +32 81 324 515

E-mail: claudine.defrance@atradius.com

Atradius N.V.

Représentation générale
Pour la Belgique et le Luxembourg
Avenue Prince de Liège, 74
5100 Namur

Copyright : Atradius N.V.

Publié par Atradius

Corporate Communications & Marketing

L'enquête a été réalisée par Heliview Research, Breda

Notice légale

Les résultats et le contenu de la présente enquête sont basés sur des données collectées et classées par Heliview Research. Les résultats et le contenu de l'enquête sont présentés uniquement à des fins informatives et ne doivent pas être considérés comme un substitut à des conseils professionnels dans des situations spécifiques. Les informations sur lesquelles les résultats de l'enquête sont basés n'ont pas été auditées ni vérifiées. La copie ou la reproduction sans autorisation des données et des graphiques est interdite et leur contenu ne peut être modifié.

Bien que les plus grands soins aient été apportés à la qualité des données, Atradius N.V., ses filiales, ses succursales et Heliview Research ne garantissent pas la précision ou l'exhaustivité de l'enquête ou de toute information qui y est présentée. Ils ne pourront être tenus pour responsables de toute imprécision ou omission qui pourrait affecter le contenu. Les informations sont présentées sans garantie, ni expresse, ni implicite.

Atradius ne prétend aucunement que le contenu de l'enquête ou les conclusions qui en sont tirées sont appropriés à tout usage dans toute juridiction. Toute personne faisant usage de ces informations le fait à ses propres risques et est responsable de leur conformité aux lois ou règlements en vigueur.

Clause de non-responsabilité

Atradius N.V., ses filiales, ses succursales et ses contributeurs rejettent toutes responsabilités pour toute perte ou tout dommage provenant d'erreurs ou d'omissions dans les informations ou pour tout dommage résultant de l'usage, de l'abus ou du mauvais usage des données reprises.



Atradius N.V.
David Ricardostraat 1 · 1066 JS Amsterdam
P.O. Box 8982 · 1006 JD Amsterdam
Pays-Bas
Tél.: +31 20 553 9111
Fax: +31 20 553 2811
www.atradius.com